

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 997

22 mai 2006

### SOMMAIRE

A.I.P. Express, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	47856	JFB Finance S.A., Luxembourg . . . . .	47841
Aries Partners Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg.	47837	King Charter S.A., Luxembourg . . . . .	47854
Ben and Co Chartering S.A., Luxembourg . . . . .	47853	Lubrizol Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	47810
Boutique Amour, GmbH, Luxembourg . . . . .	47844	M.A.S. Import-Export, GmbH, Ettelbruck . . . . .	47845
Boutique Amour, GmbH, Luxembourg . . . . .	47843	Magenta S.A., Luxembourg . . . . .	47837
Boutique Selection, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	47853	Mangousta Yachting Charter S.A., Luxembourg . . . . .	47853
Caravel Investissements S.A., Luxembourg . . . . .	47811	Milestone, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	47848
Cegetel Holdings I B.V., Luxembourg . . . . .	47811	Odysée Marine S.A., Luxembourg . . . . .	47854
Cegetel Holdings II B.V., Luxembourg . . . . .	47810	(Les) Propriétaires Réunis, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	47855
Ceneuprint, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	47855	Rembrandt I, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	47856
Columbus Charter S.A., Luxembourg . . . . .	47854	Rembrandt II, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	47856
Cresford Real Estate S.A.H., Luxembourg . . . . .	47840	Restaurant L'Océan, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	47856
Cresford Real Estate S.A.H., Luxembourg . . . . .	47840	Sasfin International Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .	47841
D & NFP S.A., Luxembourg . . . . .	47854	Schop Investissements S.A., Luxembourg . . . . .	47837
D & NFP S.A., Luxembourg . . . . .	47854	SES Global Europe Subsidiary 1 S.A., Betzdorf . . . . .	47841
Elvira S.A., Luxembourg . . . . .	47855	SES Global Europe Subsidiary 1 S.A., Betzdorf . . . . .	47843
Fare S.A., Gonderange . . . . .	47845	Sodalux S.A., Mertert . . . . .	47810
Fare S.A., Gonderange . . . . .	47845	Syscom S.A., Betzdorf . . . . .	47839
First Nis Regional Fund Sicav, Luxembourg . . . . .	47855	Syscom S.A., Betzdorf . . . . .	47839
Frenchestate Holding S.A., Luxembourg . . . . .	47853	Syscom S.A., Betzdorf . . . . .	47839
Frodon S.A.H., Luxembourg . . . . .	47845	Syscom S.A., Betzdorf . . . . .	47839
G.C.I. Mines S.A., Luxembourg . . . . .	47836	Syscom S.A., Betzdorf . . . . .	47840
G.C.I. Mines S.A., Luxembourg . . . . .	47836	Syscom S.A., Betzdorf . . . . .	47840
G.C.I. Mines S.A., Luxembourg . . . . .	47836	Syscom S.A., Betzdorf . . . . .	47840
G.C.I. Mines S.A., Luxembourg . . . . .	47837	V.A., Valerie Alberti, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	47838
G.I.P., Gestion Investissement Promotion S.A., Luxembourg . . . . .	47837	V.A., Valerie Alberti, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	47838
Global Mineral Resources Holdings, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	47855	V.A., Valerie Alberti, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	47838
Gryphus S.A., Luxembourg . . . . .	47848	V.A., Valerie Alberti, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	47838
Heiterkeit Group S.A., Luxembourg . . . . .	47841	V.A., Valerie Alberti, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	47838
Heiterkeit Group S.A., Luxembourg . . . . .	47844	V.A., Valerie Alberti, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	47839
Hugkazko Holding S.A., Luxembourg . . . . .	47846	Wagner Félix, S.à r.l., Strassen . . . . .	47848
Hugkazko Holding S.A., Luxembourg . . . . .	47847	Western Technology S.A., Luxembourg . . . . .	47848
Inn, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	47854	Wohl Aloysia, S.à r.l., Hostert . . . . .	47845
Inight European Real Estate Trust S.A., Luxembourg . . . . .	47811	World Chartering S.A., Luxembourg . . . . .	47846
		World Chartering S.A., Luxembourg . . . . .	47846

47810

**SODALUX S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-6685 Mertert, Port de Mertert.  
R. C. Luxembourg B 16.768.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2006, réf. LSO-BO00709, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

(021448/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

**CEGETEL HOLDINGS II B.V., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 18.450,-.**

Siège social: The Netherlands, 1101 BA Amsterdam Z.O., 15, Hoogoorddreef.  
Siège de direction effective: L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 92.502.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2006, réf. LSO-BO00285, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2006.

Signature.

(021452/280/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

**LUBRIZOL LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 16.030.000.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 111.506.

*Extrait des résolutions du conseil de gérance de la Société tenu à Luxembourg au siège social de la Société  
en date du 27 janvier 2006*

Il résulte des résolutions adoptées par les gérants de la Société le 27 janvier 2006 que la Société a accordé un pouvoir spécial à M. Marc Verthongen pour décider au nom et pour le compte de la Société et engager la Société par sa signature unique pour toutes les questions relatives aux activités de la Société entrant dans le champ de l'autorisation d'établissement (le «Pouvoir Spécial»). Ce Pouvoir Spécial inclut dans le cadre de l'autorisation d'établissement le pouvoir de:

(i) souscrire, signer, transférer ou annuler toute police d'assurance et tout contrat concernant l'approvisionnement d'eau, de gaz, d'électricité, le téléphone et autres services pour la Société, et régler les factures, notes et autres frais liés;

(ii) représenter la Société auprès de toutes les autorités publiques, gouvernementales ou autres, le registre de Commerce et des Sociétés luxembourgeois, les Autorités Fiscales, incluant l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines, les Postes et Télécommunications, les services douaniers, postaux et tous les autres services et autorités publics;

(iii) représenter la Société à l'égard des tiers, accepter toutes les commandes, signer, modifier ou mettre fin à tout contrat et accord, incluant les contrats commerciaux, dans la mesure où de tels commandes, contrats ou accords n'engagent pas la Société pour des montants supérieurs à 75.000 EUR;

(iv) signer toutes les déclarations fiscales, payer tout impôt, faire toutes les déclarations, requêtes pour obtenir une diminution d'impôts et soumettre tout document nécessaire à l'appui de la requête, faire appel, introduire une réclamation et plus généralement représenter la Société devant toute autorité fiscale, et toute juridiction administrative ou judiciaire;

(v) embaucher ou licencier tous les employés de la Société, déterminer leurs fonctions, leur salaire et les conditions de leur emploi, promotion ou licenciement, le pouvoir inclut la possibilité de représenter la Société auprès du Centre Commun de la Sécurité Sociale, de toutes les organisations professionnelles ou commerciales ou des syndicats; et

(vi) ouvrir tout type de compte avec toute banque, institution de crédit ou financière, luxembourgeoise ou étrangère, ou tout type de compte chèque postal auprès des P & T, au nom de la Société, et d'utiliser ces comptes dans la mesure où de telles opérations bancaires ne dépassent pas le cadre du management journalier lié au TempRite BUSINESS;

(vii) signer tout contrat pour la fourniture de matières premières liées au TempRite CPVC BUSINESS (Chlorine et PVC) sans la limitation des 75.000 EUR.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J.-F. Findling.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2006, réf. LSO-BO01151. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023594//38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mars 2006.

**CEGETEL HOLDINGS I B.V., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 18.450,-.**

Siège social: The Netherlands, 1101 BA Amsterdam Z.O., 15, Hoogoorddreef.  
Siège de direction effective: L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 92.158.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2006, réf. LSO-BO00286, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2006.

Signature.

(021456/280/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

---

**CARAVEL INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 37.372.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2006, réf. LSO-BO00265, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CARAVEL INVESTISSEMENTS S.A.

LOUV, S.à r.l. / MADAS, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

Signature / Signature

(021462/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

---

**INSIGHT EUROPEAN REAL ESTATE TRUST S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 108.461.

In the year two thousand and six, on the seventeenth day of February.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Mersch (Grand Duchy of Luxembourg).

Is held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of INSIGHT EUROPEAN REAL ESTATE TRUST S.A., a Luxembourg public limited liability company (société anonyme) incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 25B, boulevard Royal in L-2449 Luxembourg and being registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 108.461 (the Company). The Company was incorporated on 6 June 2005 pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), which deed was published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C - n° 1047 of 17 October 2005. The articles of association of the Company were amended on 27 September 2005 pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, prenamed, which deed has not yet been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Meeting is chaired by Jean-François Bouchoms, lawyer, professionally residing in Luxembourg (the Chairman). The Chairman appoints Olivier Wuidar, lawyer, professionally residing in Luxembourg, as secretary of the Meeting (the Secretary). The Meeting elects Aldric Grosjean, lawyer, residing in Luxembourg as scrutineer of the Meeting (the Scrutineer). The Chairman, the Secretary and the Scrutineer are collectively referred to hereafter as the Bureau.

The shareholders of the Company represented at the Meeting and the number of shares they hold are indicated on an attendance list which will remain attached to the present minutes after having been signed by the representatives of the shareholders and the members of the Bureau.

The proxies from the shareholders represented at the Meeting, after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall also remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Bureau having thus been constituted, the Chairman requests the notary to record that:

I. It appears from the attendance list that 692,150 A shares of the Company having a nominal value of EUR 10 each, and 1 B share of the Company having a nominal value of EUR 10, representing together the entire subscribed share capital of the Company amounting to EUR 6,921,510 are present or duly represented at the Meeting, which is thus regularly constituted and can validly deliberate on all the items on the agenda;

II. The agenda of the Meeting is as follows:

1. Waiver of the convening notices.
2. Reclassification of 230,716 existing A shares of the Company into 230,716 B shares of the Company.
3. Subsequent amendment of the first paragraph of article 5 of the articles of association of the Company (the Articles) in order to reflect the changes specified under item 2. above.
4. Amendment to the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any director of the Company to proceed on behalf of the Company to the registration of the above changes in the share register of the Company.

5. Amendment of article 4 of the Articles (Corporate Objects) which shall have the following wording in its amended version:

«4.1 The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in any company or enterprise in any form whatsoever, including but not limited to the Business, and the administration, management, control and development of those participations.

4.2 The Company may in addition establish, manage, develop and dispose of a portfolio of securities and patents of whatever origin, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities and patents, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, and to grant to companies in which the Company has a participation and/or affiliates, any assistance, loan, advance or guarantee.

4.3 The Company may secure the payment of any moneys, the discharge of any liabilities and the observance or performance of any kind of obligations by the Company or its Subsidiaries by any charge over the whole or any part of the undertaking or assets of the Company including, but not limited to, the shares it holds in its Subsidiaries.

4.4 In general, the Company may take any measure and carry out any operation, including, without limitation, commercial, financial, personal and real estate transactions which it may deem necessary or useful for the accomplishment and development of its objects.

4.5 The Company may borrow in any form and proceed to the issue of bonds and debentures.»

6. Amendment of articles 1, 2, 6, 7, 8, 10, 14, 16, 18, 19 and 22 of the Articles, insertion of a definition section in the Articles and insertion of new articles in the Articles in view of inserting the relevant provisions of an investment agreement therein; subsequent renumbering and restatement of the Articles in their entirety, with insertion or changes, to the extent necessary, of headings in the Articles.

7. Miscellaneous.

III. After deliberation, the Meeting passed, by an unanimous vote, the following resolutions:

*First resolution*

The entirety of the subscribed share capital of the Company being represented at the Meeting, the Meeting waives the convening notices, the shareholders of the Company represented considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

*Second resolution*

The Meeting resolves to reclassify 230,716 existing A shares of the Company into 230,716 B shares of the Company.

*Third resolution*

The Meeting resolves to amend the first paragraph of article 5 of the Articles in order to reflect the changes adopted under the second resolution above, so that it shall henceforth read as follow:

**«Art. 5. Share Capital**

The subscribed share capital of the Company is set at EUR 6,921,510 (six million nine hundred and twenty-one thousand five hundred and ten Euro) represented by 692,151 (six hundred ninety-two thousand one hundred and fifty-one) shares having a nominal value of EUR 10 (ten Euro) each, divided into 461,434 (four hundred sixty-one thousand four hundred and thirty-four) A shares (the A Shares) and 230,717 (two hundred thirty thousand seven hundred and seventeen) B shares (the B Shares and together with the A Shares, the Shares, each a Share).»

*Fourth resolution*

The Meeting resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and to empower and authorise any director of the Company to individually proceed under his sole signature on behalf of the Company to the registration of the above changes in the share register of the Company.

*Fifth resolution*

The Meeting resolves to amend article 4 (Corporate Objects) of the Articles, which shall henceforth have the following wording in its amended version:

**«Art. 4. Corporate Objects**

4.1 The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in any company or enterprise in any form whatsoever, including but not limited to the Business, and the administration, management, control and development of those participations.

4.2 The Company may in addition establish, manage, develop and dispose of a portfolio of securities and patents of whatever origin, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities and patents, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, and to grant to companies in which the Company has a participation and/or affiliates, any assistance, loan, advance or guarantee.

4.3 The Company may secure the payment of any moneys, the discharge of any liabilities and the observance or performance of any kind of obligations by the Company or its Subsidiaries by any charge over the whole or any part of the undertaking or assets of the Company including, but not limited to, the shares it holds in its Subsidiaries.

4.4 In general, the Company may take any measure and carry out any operation, including, without limitation, commercial, financial, personal and real estate transactions which it may deem necessary or useful for the accomplishment and development of its objects.

4.5 The Company may borrow in any form and proceed to the issue of bonds and debentures.»

*Sixth resolution*

The Meeting resolves to amend articles 1, 2, 6, 7, 8, 10, 14, 16, 18, 19 and 22 of the Articles, to insert a definition section in the Articles and new articles in the Articles in view of inserting the relevant provisions of an investment agreement therein. As a consequence of such changes, the Meeting resolves to restate and renumber the Articles in their

entirety, and to the extent necessary, to insert or change any headings in the Articles, so that they read in their entirely amended, renumbered and restated version as follows:

## Chapter I. Definitions

### 1.1 General Terms

A Director means any director of the Company proposed by the holders of the A Shares from time to time.

Affiliate means in relation to any person, any Subsidiary or Ultimate Holding Company of that person and any other Subsidiary of that Ultimate Holding Company provided always that neither the Company nor any of its Subsidiaries shall be regarded as being an Affiliate of any Shareholder or of any member of the HBoS Group.

Advisory Board means the advisory board established by the Shareholders and comprised of such individuals as the Shareholders may from time to time determine.

Advisory Board Operating Guidelines means the guidelines, policies and restrictions set by the board of directors of the Company from time to time.

Agreed Form means, in relation to any document, the form of that document which has been initialled for the purpose of identification by or on behalf of CP and by or on behalf of UBERIOR.

AIM means the London Stock Exchange's Alternative Investment Market.

Amendment Agreements means the amendment agreements between the Company and UBERIOR in Agreed Form in respect of the Profit Participating Loans and the Interest Free Loan held by UBERIOR as detailed in Part 1 of Schedule 2 to the IA.

Auditors means the auditors for the time being of the Company.

B Director means any director of the Company proposed by the holders of the B Shares from time to time.

Board of Directors means the board of directors of the Company.

BoS means The Governor and Company of the Bank of Scotland.

Business means the acquisition of continental European property assets in accordance with the Business Plan.

Business Day means a day (other than a Saturday or Sunday) on which banks are generally open in London and Luxembourg for normal business.

Business Plan means the business plan from time to time of the Company and its Subsidiaries (if any) approved by the Board of Directors in accordance with the provisions of the IA.

Call Notice has the meaning given in subclause 6.1 of the IA.

Capital Contributions means, in relation to each Shareholder, the aggregate number of Shares and amount of Profit Participating Loans subscribed for by it from time to time.

Change of Control means:

1. in relation to UBERIOR, a person other than BoS becoming entitled to exercise, or entitled to acquire, Control of UBERIOR (whether directly or indirectly) other than any person consented to in writing by the other Shareholders;

2. in relation to CP, if VITO CAPITAL HOLDINGS LIMITED ceases to hold a partnership interest in CP or

3. in relation to any other Shareholder from time to time, a person becoming entitled to exercise or entitled to acquire, Control of the Shareholder (whether directly or indirectly);

other than where there is no change in the ultimate beneficial ownership of the Shareholder.

For these purposes, the term «person» excludes any person:

a. who, at the date the Shareholder becomes bound by the terms of the IA, Controls the Shareholder (whether directly or indirectly) or

b. consented to in writing by the other Shareholders.

Common Terms Agreement means the common terms agreement dated 6 July 2005 between (amongst others) the Company and BoS as facility agent and security agent relating to credit facilities in the amount of GBP 450,000,000 (four hundred and fifty million Pounds).

Control means a holding, or aggregate holdings, of shares carrying more than 50 per cent of the voting rights of a company, irrespective of whether the holding or holdings gives de facto control.

CP means CHELSFIELD PARTNERS LLP a limited liability partnership incorporated in England (registered number OC314843) whose registered office is at 67 Brook Street, London W1K 4NJ.

Encumber means creating or allowing to exist or agreeing to create or agreeing to allow to exist any Encumbrance.

Encumbrance means any mortgage, charge (fixed or floating), pledge, lien, option, right to acquire, assignment by way of security, trust arrangement for the purpose of providing security or any other security interest of any kind, including retention arrangements or other right exercisable by a third party having similar effect.

Fair Price means the price which the Auditors state in writing to be in their opinion the fair value of the shares concerned on a sale as between a willing seller and a willing purchaser and in determining such fair value the Auditors shall be instructed in particular:

1. to have regard to the rights and restrictions attached to such shares in respect of income, capital and voting but to disregard any other special rights or restrictions attached to such shares;

2. to disregard whether such shares represent a minority or a majority interest;

3. at their discretion, to take into account the value of any bona fide offer which may have been received to purchase the shares in question or any imminent Listing and

4. if the Company is then carrying on business as a going concern, to assume that it will continue to do so.

Finance Document has the meaning given in the Common Terms Agreement.

Group means the Company and its Affiliates.

HBoS means HBoS PLC a public company limited by shares (registered PLC number SC218813).

HBoS Group means HBoS and its Affiliates.

IA means the investment agreement entered between the Company, CHELSFIELD PARTNERS LLP and UBERIOR ENA LIMITED, on 16 February 2006.

Interest means any personal interest contrary to that of the Company in any matter to be considered or voted upon at the Board of Directors including but not limited to:

- (i) in relation to any Shareholder, any direct or indirect financial or commercial interest of that Shareholder or its Affiliates arising from any existing or proposed arrangement, contract, litigation or other proceedings between the Company or any of its Subsidiaries on the one hand and that Shareholder and any of its Affiliates on the other and
- (ii) in relation to any director, any direct and personal financial or proprietary interest any director may have in a transaction or action contemplated to be entered into by the Company.

Interest Free Loan means a loan provided pursuant to an Interest Free Loan Agreement.

Interest Free Loan Agreement means a loan agreement between the Company and a Shareholder either in the Agreed Form or as set out in Part 1 of Schedule 2 to IA, as amended pursuant to the relevant Amendment Agreement in the Agreed Form.

Investment Manager means INSIGHT INVESTMENT MANAGEMENT (GLOBAL) LIMITED (registered number 00827982) of 33 Old Broad Street, London EC2N 1HZ or such other investment manager or investment advisor appointed by the Company from time to time.

Investment Management Agreement means the agreement, dated 5 July 2005, between the Investment Manager and the Company.

Listing means the admission to listing of any of the equity shares in the Company on any regulated investment exchange or AIM.

Post-tax Profits means in respect of any financial year the audited post-tax profit of the Company as shown in the audited profit and loss account of the Company or, as the case may be, the audited consolidated profit and loss account of the Company and its Subsidiaries for that financial year.

Profit Participating Loan means a loan provided pursuant to a Profit Participating Loan Agreement.

Profit Participating Loan Agreement means a profit participating loan agreement between the Company and a Shareholder either in the Agreed Form or as set out in Part 1 of Schedule 2 to the IA, as amended pursuant to the relevant Amendment Agreement in the Agreed Form.

Reminder Call Notice means a notice issued subsequent to a Call Notice in accordance with subclause 6.2 of the IA.

Reorganisation means a reorganisation of the share capital of the Company (including the insertion of a new company on top of the Company) which does not result in a material change to the relative economic and voting interests of the Shareholders.

Request for a Fair Price means a notice given by one Shareholder to the other Shareholder(s) and the Company requesting that the Fair Price of the Shares be ascertained.

Shareholder means a holder of Share(s) of the Company.

UBERIOR means UBERIOR ENA LIMITED, a company incorporated under the laws of Scotland and having its registered office at Level 1, Citymark, 150 Fountainbridge, Edinburgh, UK EH3 9PE.

Ultimate Holding Company means a Holding Company which is not also a Subsidiary.

Wholly-owned Group means a body corporate and any Holding Company of which it is a Wholly-Owned Subsidiary and any other Wholly-Owned Subsidiaries of that Holding Company (including any Wholly-Owned Subsidiary of the body corporate).

#### 1.2 Subsidiary, Holding Company

A company is a Subsidiary of another company, its Holding Company, if that other company:

- (A) holds a majority of the voting rights in it, or
  - (B) is a member of it and has the right to appoint or remove a majority of its directors, or
  - (C) is a member of it and controls alone, pursuant to an agreement with other shareholders or members, a majority of the voting rights in it;
- or if it is a Subsidiary of a company which is itself a Subsidiary of that other company.

A company is a Wholly-Owned Subsidiary of another company if it has no shareholders except that other company and that other company's wholly-owned Subsidiaries or persons acting on behalf of that other company or its wholly-owned Subsidiaries.

## Chapter II. Name - Registered office - Duration - Object

### Art. 1. Name

1.1 There exists among the subscribers, and all other persons who shall become owners of the shares hereafter created, a public limited liability company (société anonyme) under the name of INSIGHT EUROPEAN REAL ESTATE TRUST S.A. (the Company).

### Art. 2. Registered Office

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City. It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of shareholders of the Company (the General Meeting), deliberating in the manner required for amendments to the Articles. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the Board of Directors.

2.2 The Board of Directors shall further have the right to set up offices, administrative centres and agencies wherever it shall deem fit, either within or outside of the Grand Duchy of Luxembourg.

If extraordinary events of political, economic or social nature, likely to impair the normal activity at the registered office or the easy communication between that office and foreign countries, shall occur or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to nor-

mal. Such a transfer will have no effect on the nationality of the Company, which shall remain a Luxembourg company. The declaration of the provisional transfer abroad of the registered office will be made and brought to the attention of third parties by the officer of the Company best placed to do so in the circumstances.

### **Art. 3. Duration**

3.1 The Company is formed for an unlimited duration.

### **Art. 4. Corporate Objects**

4.1 The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in any company or enterprise in any form whatsoever, including but not limited to the Business, and the administration, management, control and development of those participations.

4.2 The Company may in addition establish, manage, develop and dispose of a portfolio of securities and patents of whatever origin, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities and patents, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, and to grant to companies in which the Company has a participation and/or affiliates, any assistance, loan, advance or guarantee.

4.3 The Company may secure the payment of any moneys, the discharge of any liabilities and the observance or performance of any kind of obligations by the Company or its Subsidiaries by any charge over the whole or any part of the undertaking or assets of the Company including, but not limited to, the shares it holds in its Subsidiaries.

4.4 In general, the Company may take any measure and carry out any operation, including, without limitation, commercial, financial, personal and real estate transactions which it may deem necessary or useful for the accomplishment and development of its objects.

4.5 The Company may borrow in any form and proceed to the issue of bonds and debentures.

## **Chapter III. Share capital - Shares - Transfer of shares**

### **Art. 5. Share Capital**

5.1 The subscribed share capital of the Company is set at EUR 6,921,510 (six million nine hundred and twenty-one thousand five hundred and ten Euro) represented by 692,151 (six hundred ninety-two thousand one hundred and fifty-one) shares having a nominal value of EUR 10 (ten Euro) each, divided into 461,434 (four hundred sixty-one thousand four hundred and thirty-four) A shares (the A Shares) and 230,717 (two hundred thirty thousand seven hundred and seventeen) B shares (the B Shares and together with the A Shares, the Shares, each a Share).

5.2 The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by a decision of the General Meeting deliberating in the manner required for amendments to the Articles.

### **Art. 6. Shares**

6.1 The Shares shall be and shall remain in registered form.

6.2 A register of Shares will be kept at the registered office, where it will be available for inspection by any Shareholder. Ownership of Shares will be established by an entry in this register.

Certificates of these entries will be taken from a counterfoil register and signed by the chairman of the Board of Directors and one other director.

6.3 The Company will recognise only one holder per Share. In case a Share is held by more than one person, the Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that Share until one person has been appointed as sole owner in relation to the Company. The same rule shall apply in the case of conflict between an usufruct holder (usufruitier) and a bare owner (nu-proprétaire) or between a pledgor and a pledgee.

6.4 Unpaid amounts, if any, on issued and outstanding Shares may be called at any time at the discretion of the Board of Directors, provided however that calls shall be made on all the Shares in the same proportion and at the same time. Any sum, the payment of which is in arrears, automatically attracts interest in favour of the Company at the rate of ten (10) per cent per year calculated from the date when payment was due.

6.5 The Company may redeem its own Shares within the limits set forth by the Luxembourg act dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Companies Act).

### **Art. 6bis. Transfer of Shares**

#### **6bis.1. General**

(a) Except as expressly required or permitted by subarticle 6bis.2, no Shareholder may transfer or otherwise dispose of or Encumber any Shares or any interest in Shares for a period of three years beginning on 16 February 2006 (the Initial Period).

(b) Following the Initial Period, no Shareholder may, except as expressly required or permitted by subarticle 6bis.3, transfer or otherwise dispose of or Encumber any Shares or any interest in any Shares.

(c) Any transfer or other disposal of any Shares permitted or required by this article 6bis shall only be made to a body corporate.

(d) Any transfer or other disposal of Shares permitted or required by this article 6bis shall be in respect of all and not part only of the Shares held by the proposing transferor (the Transferor).

(e) The restrictions on transfer contained in this article 6bis shall apply to all transfers operating by law or otherwise.

(f) It shall be a condition to any transfer of Shares that the Transferor at the same time procures the transfer of all of its Profit Participating Loans to the other Shareholder(s) (the Transferee).

#### **6bis.2. Permitted transfers during the Initial Period**

##### **During the Initial Period:**

(a) No Shareholder shall be entitled to transfer or otherwise dispose of Shares without obtaining the prior written consent of the other Shareholder(s) except as provided in subarticles 6bis.2 (b) and 6bis.2 (c) below.

(b) UBERIOR, and any member of the HBoS Group to which Shares are transferred under this subclause, may transfer its Shares to another member of the HBoS Group.

(c) If a Shareholder holding Shares transferred to it under subclause 6bis.2 (b) above is about to cease to be a member of the HBoS Group, it shall without delay and prior to it so ceasing to be a member notify the Company and the other Shareholder(s) that such event will occur and shall transfer those Shares to a member of the HBoS Group.

#### 6bis.3. Permitted transfers following the Initial Period

Following the Initial Period:

(a) No Shareholder shall be entitled to transfer or otherwise dispose of Shares without first offering them for transfer to the other Shareholder(s) except as provided in subarticles 6bis.3 (b) to 6bis.3 (e) (both inclusive) below.

(b) UBERIOR, and any member of the HBoS Group to which Shares are transferred under this subarticle or subarticle 6bis.2 above, may transfer Shares to another member of the HBoS Group.

(c) If a Shareholder holding Shares transferred to it under subarticle 6bis.3 (b) above is about to cease to be a member of the HBoS Group, it shall without delay and prior to it so ceasing to be a member notify the Company and the other Shareholder(s) that such event will occur and shall transfer those Shares to a member of the HBoS Group.

(d) A Shareholder may transfer all of its Shares:

(i) to another member of its Wholly-owned Group; or

(ii) to a person approved in writing by the holders of all the Shares for the time being in issue.

(e) If a Shareholder holding Shares transferred to it under subarticle 6bis.3 (d) above is about to cease to be a member of the Wholly-owned Group to which it currently belongs, it shall without delay and prior to it so ceasing to be a member notify the Company and the other Shareholder(s) that such event will occur and shall transfer those Shares to a member of its current Wholly-owned Group.

(f) A Transferor who wishes to transfer Shares (other than as permitted in subarticles 6bis.3 (b) to subarticle 6bis.3 (e) (both inclusive) above) shall give notice to the Transferee in accordance with subarticle 6bis.3 (g) below (a Transfer Notice).

(g) A Transfer Notice shall specify the Shares offered (which shall constitute all the Shares owned by the Transferor) and the price at which they are offered (the Specified Price), and shall invite the Transferee to notify the Transferor whilst the offer remains open whether it is willing to purchase the offered Shares. A copy of the Transfer Notice shall be served on the Company.

(h) A Transfer Notice may not be revoked, and the offer shall remain open for a period of 30 Business Days from the date of the Transfer Notice.

(i) On the expiry of the offer period referred to in subarticle 6bis.3 (h), if the Transferee has notified the Transferor that it wishes to purchase the offered Shares, the Transferee shall be bound to pay the purchase price for, and to accept a transfer of, the offered Shares and the Transferor shall be bound, on payment of the purchase price, to transfer such offered Shares to the Transferee.

(j) If, after the expiry of the offer period referred to in subarticle 6bis.3 (h), the Transferee has not notified the Transferor that it wishes to purchase the offered Shares, the Transferor, may, subject to subarticle 6bis.3 (k), at any time within a period of 90 Business Days after the expiry of that period transfer the offered Shares to any person and at any price which is not less than the Specified Price and provided that the offered Shares are to be transferred under a bona fide sale for the consideration stated in the transfer without any deduction, rebate or allowance to the purchaser.

(k) For so long as a member of the HBoS Group is either a Shareholder or an investor or partner in a Shareholder, no transfer pursuant to subarticle 6bis.3 (j) by any Transferor, that is not a member of the HBoS Group, shall be permitted without the prior approval of a director of BANK OF SCOTLAND CORPORATE - JOINT VENTURES.

#### 6bis.4. Registration of transfers

(a) The Board of Directors shall register any transfer made in accordance with the provisions of the IA.

(b) A person executing an instrument of transfer of a Share is deemed to remain the holder of the Share until the name of the Transferee is entered in the register of Shareholders of the Company in respect of it.

(c) Upon registration of a transfer of Shares, and provided the provisions of this subarticle 6bis.4 shall have been complied with, a shareholder's benefit of the continuing rights under the Articles and the IA shall attach to the Transferee who may enforce them as if it had been a party to the IA and named in it as a Shareholder.

### Chapter IV. Management - Supervision

#### Art. 7. Appointment and Dismissal of Directors

7.1 The Company shall be managed by a board of directors of not less than four directors and not more than five directors, either shareholders or not, who are appointed for a term which may not exceed six (6) years, by a General Meeting. The directors may be dismissed at any time and at the sole discretion of a General Meeting.

7.2 Among the members of the Board of Directors, one director shall be an A Director and one director may be a B Director. The Shareholders shall procure that the remaining three directors who are neither the A Director nor the B Director from time to time shall be resident in Luxembourg and that the majority of the Board of Directors shall always be resident in Luxembourg. Retiring members of the Board of Directors are eligible for re-election.

7.3 The holders of the A Shares shall be entitled to propose to the General Meeting a list of candidates, from which the General Meeting shall elect the A Director. The holders of the A Shares shall also be entitled to ask the General Meeting for the removal of the A Director and the replacement by another candidate, to be elected by the General Meeting from a list of candidates proposed by the holders of the A Shares. The General Meeting shall not unreasonably refuse to elect a candidate proposed by the holders of the A Shares and shall remove or replace such candidate, upon request of the holders of the A Shares.



7.4 The holders of the B Shares shall be entitled to propose to the General Meeting a list of candidates, from which the General Meeting shall elect the B Director. The holders of the B Shares shall also be entitled to ask the General Meeting for the removal of the B Director and the replacement by another candidate, to be elected by the General Meeting from a list of candidates proposed by the holders of the B Shares. The General Meeting shall not unreasonably refuse to elect a candidate proposed by the holders of the B Shares and shall remove or replace such candidate, upon request of the holders of the B Shares.

7.5 In the event of a vacancy on the Board of Directors because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may meet and may elect by majority vote a director to fill such vacancy until the next General Meeting.

#### **Art. 7bis. Advisory board**

7bis.1 The Shareholders shall appoint the Advisory Board which shall operate in accordance with the Advisory Board Operating Guidelines in monitoring, improving and controlling the activities of the Investment Manager. The Advisory Board shall consist of four members of whom, at all times, two members shall be appointed by the holders of the A Shares and the other two members shall be appointed by the holders of the B Shares. No director shall also be a member of the Advisory Board.

#### **Art. 8. Meetings of the Board of Directors**

8.1 The chairman may be appointed by a General Meeting. The appointment of the chairman may also be made by the Board of Directors which will elect the chairman from among its members. The chairman shall not be resident of the United Kingdom.

8.2 The Board of Directors may further choose a secretary, either director or not, who shall be in charge of keeping the minutes of the meetings of the Board of Directors.

8.3 The chairman will preside at all General Meetings and all meetings of the Board of Directors but shall not be entitled to a second or casting vote either in any General Meeting or at any meeting of the Board of Directors. In his absence, the General Meeting or, as the case may be, the Board of Directors will appoint another person as chairman pro tempore by vote of the majority in number present in person or by proxy at such meeting.

8.4 Meetings of the Board of Directors are convened by the chairman or by any other two members of the Board of Directors.

8.5 The directors will be convened separately to each meeting of the Board of Directors. Except in cases of urgency which will be specified in the convening notice or in any particular case if a majority of the directors (including the A Director and, if appointed, the B Director) otherwise agree, at least an eight (8) days prior written notice of board meetings shall be given.

8.6 The meeting will be duly held without prior notice if all the directors are present or duly represented.

8.7 The Board of Directors shall meet as necessary to discharge its duties but in any case no less frequently than once every three months. The meetings of the Board of Directors are held at the place, the day and the hour specified in the convening notice, provided that all meetings shall be held in Luxembourg.

8.8 The notice shall be accompanied by an agenda of all the business to be transacted at the meeting. Any matter not on the agenda may not be raised at the meeting of the Board of Directors unless all the directors agree in writing.

8.9 The notice may be waived by the consent in writing or by telefax or telegram or telex or by e-mail with confirmation of receipt addressed to all members of the board of directors. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

8.10 Any director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing or by telefax or telegram or telex or by e-mail with confirmation of receipt another director as his proxy, provided that a director who is not resident in the UK for tax purposes may not appoint a person who is resident in the UK for tax purposes as his proxy.

8.11 A meeting of the Board of Directors may consist of a conference between directors some or all of whom are in different places provided that:

- (a) no director may participate in meetings by conference from the UK;
- (b) a majority of the participating directors are physically present in Luxembourg; and
- (c) each director who participates is able:
  - (i) to hear each of the other participating directors addressing the meeting; and
  - (ii) if he so wishes, to address all of the other participating directors simultaneously;

whether directly, by conference telephone or by any other form of communications equipment or by a combination of those methods. The participation in a meeting by these methods is equivalent to a participation in person at such meeting.

8.12 The Board of Directors can validly debate and take decisions only if the majority of its members are present or represented. The quorum at meetings of the Board of Directors shall always include a majority of directors who are non resident of the United Kingdom and, subject to subarticle 8.11, shall be three directors.

8.13 A quorum is deemed to be present if the conditions of subarticle 8.11 are satisfied in respect of at least the number of directors required to form a quorum.

8.14 A meeting held as described in subarticle 8.11 is deemed to take place at the place where the largest group of participating directors is assembled or, if no such group is readily identifiable, at the place from where the chairman of the meeting participates.

8.15 Resolutions signed by all directors shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or telefax or by PDF format copies sent by e-mail.

8.16 The A Director and the B Director shall be obliged to act in the best interests of the Company which shall prevail in the event of any conflict between them and the interests of the Shareholder or Shareholders who appointed that A Director or B Director.

8.17 If any director has or directors have an Interest in any matter to be considered or voted upon at the meeting of the Board of Directors then the interested director or directors:

(a) shall be obliged to advise the Board of Directors thereof;

i. shall cause a record of his declaration of interest to be included in the minutes of the meeting of the Board of Directors; and

ii. shall not be entitled to take part in the relevant deliberations or vote (or be counted in the quorum at a meeting) in relation to such matter.

In addition, at the next General Meeting, before any other resolution is put to vote, a special report shall be made on any transactions in which any of the directors may have had an Interest.

If a quorum of the Board of Directors cannot be reached due to an Interest, resolutions passed by the required majority of the other members of the Board of Directors present or represented at such meeting and voting will be deemed valid.

8.18 If a question arises at a meeting of Board of Directors as to the right of a director to vote, the question may, before the conclusion of the meeting, be referred to the chairman of the meeting and his ruling in relation to any director other than himself shall be final and conclusive.

8.19 None of the following actions or decisions, and none of any actions or decisions which are analogous to or have a substantially similar effect to any of the following actions or decisions, (together with the matters listed in 8.19bis, the Reserved Board of Directors Matters) shall be undertaken by the Company, the Board of Directors or any Subsidiary of the Company without being approved by a prior decision of the Board of Directors:

(a) subject to subarticle 8.19bis, any acquisition or disposal;

(b) begin or settle any legal or arbitration proceedings (other than routine debt collection);

(c) give any guarantee or indemnity;

(d) grant any power of attorney;

(e) incur expenditure exceeding EUR 500,000 on capital account;

(f) borrow any money;

(g) make any loan or grant any credit (other than in the normal course of business);

(h) prepay any loan;

(i) factor or assign any book debts;

(j) create or redeem any mortgage, charge, debenture or other security;

(k) enter into any agreement which cannot be terminated by it without penalty within 12 months of its commencement;

(l) enter into any abnormal or unusual contract or commitment, including any which:

(i) is outside the ordinary course of business;

(ii) is unlikely to be profitable;

(iii) is of a long-term nature;

(iv) would have extended payment terms; or

(v) would involve a total outlay over the term of the contract in excess of EUR 500,000;

(m) make any claim, disclaimer, surrender, election or consent for tax purposes;

(n) acquire any interest in real property (wherever situated);

(o) form any Subsidiary or acquire shares in any company or participate in, or terminate any participation in, any partnership or joint venture;

(p) grant any lease or third party rights in respect of its property;

(q) transfer or dispose of its property;

(r) create any interest over its property (including a security interest);

(s) assign, licence, transfer, dispose of or create any security interest over, accept any restrictions on the use of, or otherwise deal with any of its intellectual property;

(t) apply for registration of any intellectual property or allow any registration of intellectual property to lapse or be cancelled;

(u) change the terms and conditions of employment of any director or senior employee of it (a senior employee being an employee with a gross annual salary in excess of EUR 70,000);

(v) employ or dismiss any senior employee;

(w) approve any Business Plan;

(x) amend any of the following agreements:

(i) the Common Terms Agreement;

(ii) the Investment Management Agreement; or

(iii) the Advisory Board Operating Guidelines;

(y) enter into or amend any Finance Document; or

(z) acquire or dispose of any shares or other investment.

8.19bis. No acquisition or disposal with a value of more than EUR 30,000,000 which has not been recommended by the Investment Manager (or such other investment manager as may be appointed by the Company from time to time) and the Advisory Board or any actions or decisions which are analogous to or have a substantially similar effect to such acquisition or disposal, shall be undertaken by the Company, the Board of Directors or any Subsidiary of the Company without being approved by a prior and unanimous decision of the Board of Directors or, as the case may be, the relevant Subsidiary at the relevant time.

8.19ter. Where a matter which would otherwise require approval pursuant to subarticle 8.19 or 14.2 has been expressly included in either a Business Plan or a budget approved by the Board of Directors, no further approval shall be required under subarticle 8.19 or 14.2.

8.20 The Board of Directors shall give such instructions to the Investment Manager regarding the manner in which the Investment Manager is to perform its functions as the Board of Directors shall from time to time see fit, provided that any material instructions or changes thereto (including, without limitation, any management procedures dictated by the Board of Directors) may only be given with the unanimous approval of all the directors.

8.21 All acts done by a meeting of the Board of Directors or by a person acting as a director shall, notwithstanding that it be afterwards discovered that there was a defect in the appointment of any director or that any of them were disqualified from holding office, or had vacated office, or were not entitled to vote, be as valid as if every such person had been duly appointed and was qualified and had continued to be a director and had been entitled to vote.

8.22 No contract or other transaction between the Company and any other company, firm or other entity shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the directors or officers of the Company have an interest in, or are a director, associate, officer or employee of such other company, firm or other entity. Any director who is director or officer or employee of any company, firm or other entity with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, merely by reason of such affiliation with such other company, firm or other entity be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

#### **Art. 9. Minutes of Meetings of the Board of Directors**

9.1 The decisions of the Board of Directors will be recorded in minutes to be inserted in a special register and signed by the chairman or by any two other directors. Any proxies will remain attached thereto.

9.2 Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the chairman or by any two other directors.

9.3 No actions in this Article 9 may be completed in the UK nor may minutes of meetings of the Board of Directors be prepared in the UK.

#### **Art. 10. Powers of the Board of Directors**

10.1 Save as otherwise provided in the Articles or in the IA, the Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interest. All powers not expressly reserved by the Companies Act or by these Articles to the General Meeting fall within the competence of the Board of Directors.

#### **Art. 11. Delegation of Powers**

11.1 The Board of Directors may delegate part of its powers to one or more of its members. It may further appoint proxies for specific transactions and revoke such appointments at any time.

11.2 The Board of Directors may entrust the daily management of the Company's business to one or more persons, whether directors or not. The delegation in favour of a member of the Board of Directors is subject to the prior authorisation of the General Meeting.

11.3 The Company shall be validly bound towards third parties by the joint signatures of any two directors in all matters. The Company shall also be validly bound towards third parties by the single signature of any persons to whom such signatory power has been granted by the Board of Directors, but only within the limits of such power.

#### **Art. 12. Indemnification**

12.1 The Company may indemnify any director or officer and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a director or officer of the Company or, at his request, of any other corporation of which the Company is a shareholder or creditor and from which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct.

12.2 In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

#### **Art. 13. Audit**

13.1 The audit of the Company's annual accounts shall be entrusted to one or several statutory auditors (commissaire aux comptes), appointed by the General Meeting which shall fix their number, remuneration, and their term of office; such office not to exceed six (6) years.

13.2 They may be re-elected and removed at any time.

### **Chapter V. General meetings of shareholders**

#### **Art. 14. Powers of the General Meeting of Shareholders**

14.1 The General Meeting properly constituted represents the entire body of shareholders. It has the powers conferred upon it by the Companies Act and these Articles.

14.2 Save as provided in the clauses 6 and 8 of the IA, none of the following actions or decisions, and none of any actions or decisions which are analogous to or has a substantially similar effect to any of the following actions or decisions (the Reserved Shareholders Matters) shall be undertaken by the Board of Directors or any Subsidiary of the Company without the first approval of each of the Shareholders:

- (a) alter its name;
- (b) alter these Articles;
- (c) create, issue, purchase, redeem or otherwise reorganise its share or loan capital;
- (d) pursue a Listing or Reorganisation or appoint any advisers in connection with a Listing or Reorganisation;

- (e) pass any resolution for winding itself up;
- (f) apply for the appointment of a receiver or an administrator over its assets;
- (g) change its Auditors;
- (h) reorganise or change the nature or scope of its business; or
- (i) use the BoS, HBOs, UBERIOR or the CP name in connection with a member of the Group.

#### **Art. 15. Annual General Meeting of Shareholders - Other General Meetings**

15.1 The annual general meeting of the shareholders of the Company (the Annual General Meeting) shall be held at the registered office of the Company, or at such other place in the municipality of its registered office as may be specified in the notice of meeting, on the 3rd Monday in January of each year at 10 a.m.

15.2 If such day is a legal holiday, the Annual General Meeting shall be held on the next following business day.

15.3 The Annual General Meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the Board of Directors, exceptional circumstances so require.

15.4 Other General Meetings may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

#### **Art. 16. Proceedings - Vote**

16.1 General Meetings shall meet upon call of the Board of Directors or, if exceptional circumstances require so, by any two directors acting jointly.

16.2 It shall be necessary to call a General Meeting whenever a group of Shareholders representing at least one fifth of the subscribed capital requires so. In such case, the concerned Shareholders must indicate the agenda of the meeting.

16.3 Shareholders will meet upon call by registered letter on not less than eight (8) day prior notice.

16.4 All notices calling General Meetings must contain the agenda for such meetings.

16.5 If all Shareholders are present or represented at the General Meeting and if they state that they have been duly informed on the agenda of the General Meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

16.6 Any Shareholder may act at any General Meeting by appointing in writing or by telefax, cable, telegram or telex as his proxy another person who need not be Shareholder.

16.7 The Board of Directors may determine all other conditions that must be fulfilled in order to take part in a General Meeting.

16.8 Each Share entitles its holder to one (1) vote.

16.9 Except as otherwise required by the Companies Act, resolutions at an ordinary General Meeting duly convened will be passed by a simple majority of the Shareholders present and voting, without any quorum requirements.

16.10 Before commencing any deliberations, the chairman of the General Meeting shall appoint a secretary and the Shareholders shall appoint a scrutineer. The chairman, the secretary and the scrutineer form the meeting's board.

16.11 The minutes of the General Meeting will be signed by the members of the meeting's board and by any shareholder who wishes to do so.

16.12 However, in case decisions of the General Meeting have to be certified, copies or extracts for use in court or elsewhere must be signed by the chairman of the Board of Directors or any two other directors.

### **Chapter VI. Deadlock and default provisions**

#### **Art. 16bis. Deadlock**

16bis.1 A deadlock event (the Deadlock Event) shall be deemed to have occurred if:

(a) any Shareholder has refused to give its consent to any matter requiring its consent pursuant to subarticle 14.2 (Reserved Shareholders Matters) or the Articles or as a matter of law, such consent having been requested by the other Shareholder(s) or the Board of Directors or any board of directors of a Subsidiary of the Company in writing on at least two occasions in respect of the same matter; or

(b) the Board of Directors fails, at a duly convened Board of Directors meeting, to agree on any matter which is either a Reserved Board of Directors Matter pursuant to subarticle 8.19 or 8.19bis. or is in the reasonable opinion of any Shareholder material to the Business of the Company, and upon referral to a further Board of Directors meeting (which shall be called and held within 15 Business Days of the initial failure to agree) the Board of Directors again fails to agree upon the matter; or

(c) there is no quorum at three consecutive Board of Directors meetings.

16bis.2 If the Deadlock Event cannot be resolved by the Shareholders within 20 Business Days of the event which has resulted in a Deadlock Event having been deemed to occur under subarticle 16bis.1 (which, for the avoidance of doubt: (a) in the case of a Shareholder's refusal to consent shall be the date on which the second refusal is first communicated; (b) in the case of a vote against a resolution proposed at a meeting of the Board of Directors shall be the date of the vote against the same resolution at the second meeting of the Board of Directors; and (c) in the case of inquorate meetings of the Board of Directors shall be the date of the third inquorate meeting of the Board of Directors), any Shareholder shall be entitled to invoke the remaining provisions of this clause by notice in writing to the other Shareholder(s) and the Company (an Exit Notice).

16bis.3 If no Exit Notice has been served within 30 Business Days of the event which has resulted in a Deadlock Event having been deemed to occur under subarticle 16bis.1, the Deadlock Event shall be deemed to have lapsed.

16bis.4 (a) Within 30 Business Days of the service of an Exit Notice any Shareholder may submit a Request for a Fair Price to the other Shareholder(s) and the Company. The Shareholders shall use their best endeavours to procure that the Fair Price of the Shares be ascertained within 60 Business Days of the Request for a Fair Price.

(c) Each Shareholder shall within five Business Days of the determination of the Fair Price notify the other whether it elects to sell all of its Shares or buy all of the other Shareholder's Shares at the Fair Price (an Election Notice).

(d) If pursuant to the Election Notices one of the Shareholders elects to buy (the Deadlock Buyer) and one of the Shareholders elects to sell (the Deadlock Seller), then within 30 Business Days from the date of the later Election Notice the Deadlock Buyer shall pay to the Deadlock Seller the Fair Price and the Deadlock Seller shall deliver to the Deadlock Buyer duly executed transfers in favour of the Deadlock Buyer or as the Deadlock Buyer may direct and the share certificate(s) representing the Shares being sold.

(e) If pursuant to the Election Notices one of the Shareholders elects to sell but the other fails to submit an Election Notice pursuant to subarticle 16bis.4 (b), the Shareholder who elects to sell shall be entitled to sell its Shares to any purchaser who is found.

(f) If pursuant to the Election Notices all the Shareholders elect to sell, the Shareholders shall appoint an approved investment banker in accordance with clause 22 of the IA to sell the Shares held by all the Shareholders at the best price available in the opinion of such approved investment banker and the Shareholders agree to transfer their Shares to any purchaser who is found, upon receipt of the price achieved in such sale less the costs of sale.

(g) If pursuant to the Election Notices all the Shareholders elect to buy, the Shareholders may attempt to agree a sale of one party's Shares to the one of the Shareholders on such terms as they may agree.

(h) If:

(i) the Shareholders fail to agree a sale pursuant to subarticle 16bis. 4 (f) above within a period of 120 Business Days of the determination of the Fair Price; or

(ii) all Shareholders fail to submit an Election Notice; or

(iii) A Shareholder elects to buy and the other Shareholder(s) fails to submit an Election Notice,

then the Shareholders shall, unless they otherwise agree, convene an extraordinary general meeting of the Company to be held no later than 140 Business Days from the determination of the Fair Price at which the Shareholders shall pass a resolution for the Company to be voluntarily wound-up.

(i) If no Request for Fair Price is made within the time limit specified in subarticle 16bis.4 (a) then the Deadlock Event shall be deemed to have lapsed.

16bis.5 (a) No Shareholder may serve a Transfer Notice (as defined in article 6bis) or Default Notice (as defined in article 6bis) during any period while the provisions of this clause have been invoked and are in operation.

(b) All Shares transferred under this clause shall be free from all liens, charges and encumbrances and shall carry all rights, benefits and advantages attached to them except the right to any dividend declared but not paid prior to the date of the registration of such transfer. On the transfer of any Shares the holders of them shall procure the resignations of the director they have designated for appointment from any offices in the Company held before the transfer and the transferee of the Shares may fill such vacancies as if the transfer had been registered.

(c) Save as provided in subarticle 16bis.5 (b), no Shareholder shall be obliged to give any representations or warranties in relation to the Company on a transfer of the Shares held by it.

(d) It shall be a condition of any transfer of Shares pursuant to article 6 that:

(i) the Transferor at the same time procures the transfer of all of its Profit Participating Loans to the Transferee; and

(ii) if requested by the Transferee, the Transferor at the same time procures the transfer of any other loans made by it or by any of its Affiliates to the transferee.

(e) The Shareholders agree to do or procure to be done all such acts and things as may be required to give effect to the transfer and the registration of the Shares to be transferred into the name(s) of the Transferees.

#### **Art. 16ter. Default**

16ter.1 If any of the matters in subarticles 16ter.2 (a) to 16ter.2 (i) occurs in relation to a Shareholder, or if any of the matters in subarticles 16ter.2 (b) to 16ter.2 (g) (both inclusive) occurs in relation to the Ultimate Holding Company of such Shareholder then that Shareholder shall be a defaulting party (the Defaulting Party) and shall notify the other Shareholder(s) that it is a Defaulting Party.

16ter.2 For the purposes of subarticle 16ter.1 the matters referred to in relation to a Shareholder or the Ultimate Holding Company of such Shareholder are, if it:

(a) makes a serious or persistent default in performing and observing any of its obligations under the IA and, where such default is capable of remedy, fails to remedy it within 20 Business Days after service of written notice from the Shareholder of such default;

(b) is unable to pay its debts or is liable to be wound up by a court of competent jurisdiction;

(c) enters into a composition or arrangement with its creditors or a moratorium is declared in respect of any of its indebtedness or any creditor action;

(d) takes any action to appoint, to request the appointment of, or suffers the appointment of, a receiver, administrative receiver, administrator, trustee or similar officer over all or a material part of its assets or undertaking;

(e) has a winding-up or administration petition presented in relation to it or has documents filed with a court for an administration in relation to it provided that, in the case of a winding up petition, if the relevant company is contesting the winding up petition in good faith and with due diligence it shall not be a Defaulting Party until a period of five Business Days has expired since the presentation of the winding up petition without it having been either discharged or struck out;

(f) is affected in any way in any jurisdiction other than England and Wales by anything equivalent to any of the things referred to in subarticles 16ter.2 (b) to 16ter.2 (e) above;

(g) suffers a Change of Control;

(h) does not pay a Capital Contribution before the expiration of five Business Days from the date of the Reminder Call Notice sent pursuant to subclause 6.2 of the IA; or

(i) attempts at any time to deal with or dispose of any interest in any Share or Shares otherwise than in accordance with articles 6bis or 16bis.

16ter.3 A Shareholder which is not a Defaulting Party shall give notice in writing to the Defaulting Party and the Company (a Default Notice), within 30 Business Days of becoming aware of the default by the Defaulting Party, specifying whether it wishes to:

- (a) purchase all the Shares for the time being held by the Defaulting Party; or
  - (b) sell all the Shares for the time being held by it to the Defaulting Party,
- in either case at the Fair Price at such date.

16ter.4 If pursuant to the Default Notice the Defaulting Party elects to buy or sell, as appropriate, the Shares specified in the Default Notice, it shall, within 30 Business Days, notify the other Shareholder and submit a Request for a Fair Price to the other Shareholder and the Company. The parties shall use their best endeavours to procure that the Fair Price of the Shares be ascertained within 60 Business Days of the Request for a Fair Price.

16ter.5 If pursuant to the Default Notice one of the Shareholders elects to buy (the Default Buyer) and the other Shareholder elects to sell (the Default Seller), then within 30 Business Days from the date of the determination of the Fair Price the Default Buyer shall pay to the Default Seller the Fair Price and the Default Seller shall deliver to the Default Buyer duly executed transfers in favour of the Default Buyer or as the Default Buyer may direct and the share certificate(s) representing the Shares being sold.

16ter.6 If, after the expiry of the offer period referred to in subarticle 16ter.4, the Defaulting Party has not notified the other Shareholder(s) that it wishes to buy or sell, as appropriate, the Shares specified in the Default Notice, the other Shareholder(s) may, at any time within a period of 60 Business Days after the expiry of that period, require the Defaulting Party to transfer its Shares to a bona fide purchaser who is found by the other Shareholder(s), upon receipt of the price achieved in such sale.

16ter.7 If no purchaser has been found within 180 Business Days of the date of service of the Default Notice (or such other longer period as the Shareholders may agree), the Shareholders shall, unless they otherwise agree, convene a General Meeting of the Company to be held no later than 200 Business Days from the date of service of the Default Notice, at which the Shareholders shall pass a resolution for the Company to be voluntarily wound-up.

16ter.8 (a) All Shares transferred under this clause shall be free from all liens, charges and encumbrances and shall carry all rights, benefits and advantages attached to them except the right to any dividend declared but not paid prior to the date of the registration of such transfer; and on the transfer of any Shares the holders of them shall secure the resignations of their nominees from any offices in the Company held before the transfer and the transferee of the Shares may fill such vacancies as if the transfer had been registered.

(b) Save as provided in subarticle 16ter.8 (a), no Shareholder shall be obliged to give any representations or warranties in relation to the Company on a transfer of the Shares held by it.

(c) The Shareholders agree to do or procure to be done all such acts and things as may be required to give effect to the transfer and the registration of the Shares to be transferred into the name(s) of the Transferees.

(d) It shall be a condition of any transfer of Shares pursuant to clause 16 that:

- (i) the Transferor at the same time procures the transfer of all of its Profit Participating Loans to the Transferee; and
- (ii) if requested by the Transferor, the Transferor at the same time procures the transfer of any other loans made by it or by any of its Affiliates to the Transferee.

(e) The Defaulting Party shall be responsible for all costs and expenses incurred by the other Shareholder in connection with any transfer of Shares or winding-up of the Company pursuant to article 16ter.

## **Chapter VII. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits**

### **Art. 17. Financial Year**

17.1 The Company's financial year shall begin on 1 October and shall terminate on 30 September of each year.

### **Art. 18. Annual Accounts**

18.1 Each year, at the end of the financial year, the Board of Directors will draw up the annual accounts of the Company in the form required by the Companies Act.

18.2 At the latest one month prior to the Annual General Meeting, the Board of Directors will submit the Company's balance sheet and profit and loss account together with its report and such other documents as may be required by law to the statutory auditor who will thereupon draw up his report.

18.3 A fortnight before the Annual General Meeting, the balance sheet, the profit and loss account, the board's report, the statutory auditor's report and such other documents as may be required by the Companies Act shall be deposited at the registered office of the Company where they will be available for inspection by the Shareholders during regular business hours.

### **Art. 19. Distribution of Profits**

19.1 The credit balance on the profit and loss account, after deduction of the general expenses, social charges, write-offs and provisions for past and future contingencies as determined by the Board of Directors represents the net profit.

19.2 Every year five (5) per cent of the net profit will be set aside in order to build up the legal reserve. This deduction ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to one tenth of the issued share capital.

19.3 The remaining balance of the net profit shall be at the disposal of the General Meeting.

19.4 Dividends, when payable, will be distributed at the time and place fixed by the Board of Directors within the limits of the decision of the General Meeting. Interim dividends may be paid by the Board of Directors within the conditions provided for by the Companies Act.

19.5 The Board of Directors shall, to the extent permitted by law and subject to the Articles, the Common Terms Agreement, the Company's cash requirements and to any redemption of the Profit Participating Loans, distribute by way of dividend, or intermediary payment, in respect of each Financial Year at least 90 per cent. of the Post-tax Profits of the Company for that Financial Year.

19.6 To the extent that the Company is restricted from paying a dividend, or intermediary payment, under subarticle 19.5, but a Subsidiary has available distributable reserves, the Company shall take all reasonable steps to maximise profits available for distribution by the Company including, without limitation, procuring the payment of such dividends by a Subsidiary to enable the Company to pay the dividend referred to in subarticle 19.5.

19.7 The General Meeting may decide to assign profits and distributable reserves to the reimbursements of the capital without reducing the corporate capital.

### Chapter VIII. Dissolution - Liquidation

#### Art. 20. Dissolution

20.1 The Company may be dissolved at any time by decision of the General Meeting deliberating in the manner required for amendments to the Articles.

#### Art. 21. Liquidation

21.1 In the event of the dissolution of the Company, the General Meeting, will determine the method of liquidation and nominate one or several liquidators and determine their powers.

### Chapter IX. General provision

#### Art. 22.

22.1 All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the provisions of the Companies Act and the IA.

#### *Estimate of costs*

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 1,250.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on the request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the years and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties and the members of the bureau, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le dix-sept février.

Par-devant nous, Maître Henri Hellinckx, notaire demeurant à Mersch (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de INSIGHT EUROPEAN REAL ESTATE TRUST S.A., une société anonyme constituée sous le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 108.461 (la Société). La Société a été constituée le 6 juin 2005 en vertu d'un acte de Maître Joseph Elvinger, notaire demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), lequel acte a été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1047 du 17 octobre 2005. Les statuts de la Société ont été amendés le 27 septembre 2005 en vertu d'un acte de Maître Joseph Elvinger, prénommé, lequel acte n'a pas encore été publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Assemblée est présidée par Jean-François Bouchoms, Avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg (le Président). Le Président désigne Olivier Wuidar, Avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, comme secrétaire de l'Assemblée (le Secrétaire). L'Assemblée élit Aldric Grosjean, Avocat, demeurant à Luxembourg comme scrutateur de l'Assemblée (le Scrutateur). Le Président, le Secrétaire et le Scrutateur sont collectivement cités comme étant le Bureau.

Les actionnaires de la Société représentés à l'Assemblée et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence qui restera annexée au présent acte après avoir été signée par les représentants des actionnaires et les membres du Bureau.

Les procurations des actionnaires représentés à l'Assemblée, après avoir été signées ne varietur par le porteur de la procuration et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte afin d'être présentées en même temps aux autorités de l'enregistrement.

Le Bureau ayant été ainsi constitué, le Président requiert le notaire d'acter que:

I. Il apparaît de la liste de présence que 692.150 actions de classe A de la Société ayant une valeur nominale de EUR 10 chacune, et une action de classe B de la société ayant une valeur nominale de EUR 10, représentant ensemble la totalité du capital social de la Société d'un montant de EUR 6.921.510 sont présentes ou dûment représentées à l'Assemblée, qui est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour;

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Renonciation aux formalités de convocation.
2. Reclassement de 230.716 actions de classe A existantes de la Société en 230.716 actions de classe B de la Société.
3. Modification subséquente du premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société (les Statuts) afin de refléter les changements spécifiés au point 2 ci-dessus.

4. Modification du registre des actions de la Société afin de refléter les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout administrateur de la Société afin de procéder pour le compte de la Société à l'enregistrement des changements ci-dessus dans le registre des actions de la Société.

5. Modification de l'article 4 des Statuts (Objet social) qui aura la teneur suivante dans sa version amendée:

«4.1 La Société pourra accomplir toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, notamment en rapport avec l'Activité, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

4.2 La Société pourra notamment employer ses fonds à la création, la gestion, la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces titres et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêt, avance ou garantie.

4.3 La Société pourra garantir le règlement de tout fonds, la libération de toutes obligations et l'observation ou l'exécution de toutes formes d'obligations par la Société ou par ses Filiales par le biais de la constitution de toutes sûretés sur tout ou partie de son entreprise ou des avoirs de la Société, y compris, mais pas exclusivement, les actions qu'elle détient dans ses Filiales.

4.4 Plus généralement, la Société peut prendre toutes mesures et accomplir toutes opérations, incluant, sans limitations, des transactions commerciales, financières, mobilières ou immobilières qu'elle jugera nécessaires ou utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

4.5 La Société peut emprunter sous toutes formes et procéder à l'émission d'obligations de toute nature.»

6. Modification des articles 1, 2, 6, 7, 8, 10, 14, 16, 18, 19 et 22 des Statuts, insertion d'une section définition dans les Statuts et insertion de nouveaux articles dans les Statuts en vue d'y ajouter les dispositions pertinentes d'un contrat d'investissement; renumérotation et coordination consécutive des statuts dans leur intégralité, avec insertion ou changements, si nécessaire, des titres des Statuts.

7. Divers.

III. Après avoir délibéré, l'Assemblée a approuvé, par un vote à l'unanimité, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée décide de renoncer aux formalités de convocation, les actionnaires de la Société représentés à l'Assemblée se reconnaissant comme dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

*Seconde résolution*

L'Assemblée décide de reclasser 230.716 actions de classe A existantes de la Société en 230.716 actions de classe B.

*Troisième résolution*

L'Assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des Statuts afin de refléter les changements adoptés sous la seconde résolution ci-dessus, de telle sorte qu'il se lira désormais ainsi:

**«Art. 5. Capital Social**

Le capital social souscrit de la Société est fixé à 6.921.510 EUR (six millions neuf cent vingt et un mille cinq cent dix euros), représenté par 692.151 (six cent quatre-vingt-douze mille cent cinquante et une) actions d'une valeur nominale de dix euros (10 EUR) chacune, divisé en 461.434 (quatre cent soixante et une mille quatre cent trente-quatre) actions de classe A (les Actions A) et 230.717 (deux cent trente mille sept cent dix-sept) actions de classe B (les Actions B, et, ensemble avec les Actions A, les Actions, chacune une Action).»

*Quatrième résolution*

L'Assemblée décide de modifier le registre des actions de la Société afin de refléter les changements ci-dessus et de donner pouvoir et autorité à tout administrateur de la Société de procéder individuellement sous sa seule signature pour le compte de la Société à l'enregistrement des changements ci-dessus dans le registre des actions de la Société.

*Cinquième résolution*

L'Assemblée décide de modifier l'article 4 (Objet Social) des Statuts qui aura désormais la teneur suivante dans sa version modifiée:

**«Art. 4. Objet social**

4.1 La Société pourra accomplir toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, notamment en rapport avec l'Activité, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

4.2 La Société pourra notamment employer ses fonds à la création, la gestion, la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces titres et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêt, avance ou garantie.

4.3 La Société pourra garantir le règlement de tout fonds, la libération de toutes obligations et l'observation ou l'exécution de toutes formes d'obligations par la Société ou par ses Filiales par le biais de la constitution de toutes sûretés sur tout ou partie de son entreprise ou des avoirs de la Société, y compris, mais pas exclusivement, les actions qu'elle détient dans ses Filiales.

4.4 Plus généralement, la Société peut prendre toutes mesures et accomplir toutes opérations, incluant, sans limitations, des transactions commerciales, financières, mobilières ou immobilières qu'elle jugera nécessaires ou utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

4.5 La Société peut emprunter sous toutes formes et procéder à l'émission d'obligations de toute nature.»



### Sixième résolution

L'Assemblée décide de modifier les articles 1, 2, 6, 7, 8, 10, 14, 16, 18, 19 et 22 des Statuts, d'insérer une section définition et de nouveaux articles dans les Statuts en vue d'y ajouter les dispositions pertinentes d'un contrat d'investissement. En conséquence de ces changements, l'Assemblée décide de coordonner et de renuméroter les Statuts dans leur intégralité, avec insertions ou changements, si nécessaire, dans les titres des Statuts, de façon à ce qu'ils se lisent dans leur version entièrement modifiée, renumérotée et coordonnée comme suit:

## Chapitre I<sup>er</sup>. Définitions

### 1.1 Termes généraux

Administrateur A désigne tout administrateur de la Société proposé par les porteurs d'Actions A.

Société Affiliée désigne, concernant toute personne, une Filiale ou Société Holding de Tête de cette personne et toute autre Filiale de cette Société Holding de Tête, étant précisé que ni la Société, ni l'une de ses Filiales ne doit être considérée comme étant une Société Affiliée d'un Actionnaire ou de tout membre du Groupe HBoS.

Conseil de Surveillance désigne le conseil de surveillance établi par les Actionnaires et composé des personnes physiques que les Actionnaires déterminent ponctuellement.

Lignes Directrices sur les Fonctions du Conseil de surveillance désigne les lignes directrices, politiques et limites fixées par le conseil d'administration de la Société.

Forme Acceptée désigne, en ce qui concerne tout document, la forme de ce document qui a été visé et paraphé aux fins d'identification par ou pour le compte de CP et par ou pour le compte de UBERIOR.

AIM désigne le Alternative Investment Market de la bourse de Londres.

Contrats Modificatifs désigne les contrats modificatifs entre la Société et UBERIOR dans la Forme Acceptée relatifs au Contrats de Prêt avec Participation aux Profits et au Contrat de Prêt Sans Intérêt détenu par UBERIOR tel que détaillé à la Partie 1 de l'Annexe 2 du CI.

Commissaires aux Comptes désigne les commissaires aux comptes de la Société.

Administrateur B désigne tout administrateur de la Société proposé par les porteurs d'Actions B.

Conseil d'Administration désigne le conseil d'administration de la Société.

BoS désigne The Governor and Company of the Bank of Scotland.

Activité désigne l'acquisition d'actifs immobiliers en Europe continentale conformément au Plan d'Affaires.

Jour Ouvrable désigne un jour (autre qu'un samedi ou dimanche) lors duquel les banques sont habituellement ouvertes à Londres et au Luxembourg pour leurs activités normales.

Plan d'Affaires désigne le plan d'affaires de la Société et de ses Filiales (le cas échéant) approuvé par le Conseil d'Administration conformément aux dispositions de la CI.

Avis d'Appel de fonds a le sens qui lui est conféré par l'article 6.1 de la CI.

Apports en Capital désigne, en ce qui concerne chaque Actionnaire, le nombre total d'Actions et le montant des Prêts avec Participation aux Profits qu'il souscrit ponctuellement.

Changement de Contrôle désigne:

1. en ce qui concerne UBERIOR, une personne, autre que BoS qui devient habilitée à exercer, ou acquérir, le Contrôle d'UBERIOR (directement ou indirectement), autre qu'une personne acceptée par écrit par les autres Actionnaires;

2. en ce qui concerne CP, si VITO CAPITAL HOLDINGS LIMITED cesse de détenir une participation dans CP; ou

3. en ce qui concerne tout autre Actionnaire, une personne devenant habilitée à exercer ou acquérir, le Contrôle de l'Actionnaire (directement ou indirectement);

sauf lorsqu'il y n'a pas de changement de la propriété bénéficiaire (beneficial ownership) ultime de l'Actionnaire.

A cette fin, le terme «personne» exclut toute personne:

(a) qui, à la date à laquelle l'Actionnaire devient lié par les termes de la CI, Contrôle l'Actionnaire (directement ou indirectement); ou

(b) acceptée par écrit par les autres Actionnaires.

Accord sur des Dispositions Communes désigne l'accord sur des dispositions communes (common terms agreement) en date du 6 juillet 2005 entre (notamment) la Société et BoS, en tant qu'agent représentant et de sûreté (facility agent and security agent) relatif aux facilités de crédit d'un montant de 450.000.000 GBP (quatre cent cinquante millions de livres sterling).

Contrôle désigne la détention, ou le total des détentions, d'actions conférant plus de 50 pour cent des droits de vote d'une société, indépendamment du fait que cette ou ces détentions donnent de facto un contrôle.

CP désigne CHELSFIELD PARTNERS LLP, limited liability partnership (société de personnes à responsabilité limitée) constituée en Angleterre (numéro d'immatriculation OC314843) et dont le siège social est situé 67 Brook Street, Londres W1K 4NJ, Royaume-Uni.

Grever désigne le fait de créer, de permettre l'existence, d'accepter la création ou d'accepter de permettre l'existence d'un Droit Grevant.

Droit Grevant désigne, une hypothèque, une charge (fixe ou flottante), un gage, un droit de rétention, une option, un droit d'achat, une cession par voie de sûreté, un accord de fiducie visant à fournir un nantissement ou toute autre sûreté de quelque nature que ce soit, y compris des clauses de réserve de propriété ou tout autre droit exerçable par un tiers ayant un effet comparable.

Juste Prix désigne le prix que les Commissaires aux Comptes établissent par écrit comme étant, d'après leur jugement, la juste valeur des actions concernées lors d'une vente entre un vendeur disposé à vendre et un acheteur disposé à acheter, et, lors de la détermination de cette juste valeur, il est notamment demandé aux Commissaires aux Comptes:

1. de tenir compte des droits et restrictions attachés aux actions en matière de revenus, de capital et de droits de vote, mais de ne pas tenir compte de tous autres restrictions ou droits particuliers attachés à ces actions;

2. de ne pas tenir compte du fait que ces actions représentent ou non une participation minoritaire ou majoritaire;

3. à leur discrétion, de prendre en compte la valeur d'une offre faite de bonne foi qui peut avoir été reçue pour l'achat des actions en question ou toute Cotation imminente; et

4. si la Société exploite son activité de manière continue («as a going concern»), de partir du postulat qu'elle va continuer à l'exploiter de manière continue.

Document de Financement a le sens qui lui est conféré par l'Accord sur des Dispositions Communes.

Groupe désigne la Société et ses Sociétés Affiliées.

HBoS désigne HBoS PLC, société anonyme (public company limited by shares) (numéro d'immatriculation SC218813).

Groupe HBoS désigne HBoS et ses Sociétés Affiliées.

CI désigne la convention d'investissement (investment agreement) conclue entre la Société, CHELSFIELD PARTNERS LLP et UBERIOR ENA LIMITED, le 16 février 2006.

Intérêt désigne tout intérêt personnel contraire à celui de la Société eu égard à une question soumise à l'examen ou au vote du Conseil d'Administration, y compris notamment:

(i) en ce qui concerne un Actionnaire, tout intérêt financier ou commercial, direct ou indirect, de cet Actionnaire ou de ses Sociétés Affiliées résultant d'un accord, contrat, action judiciaire ou autre procédure existant ou potentiel entre, d'une part, la Société ou l'une de ses Filiales, et, d'autre part, cet Actionnaire et l'une de ses Sociétés Affiliées; et

(ii) en ce qui concerne un administrateur, tout intérêt financier ou droit de propriété direct et personnel qu'un administrateur peut avoir dans le cadre de la conclusion d'une transaction ou de l'accomplissement d'un acte qu'envisage la Société.

Prêt Sans Intérêt désigne un prêt accordé d'après un Contrat de Prêt Sans Intérêt.

Contrat de Prêt Sans Intérêt désigne un contrat de prêt sans intérêt entre la Société et un Actionnaire soit dans sa Forme Acceptée ou tel que mentionné à la Partie 1 de l'Annexe 2 du CI, tel que modifié par le Contrat Modificatif relevant dans sa Forme Acceptée.

Gestionnaire de Fonds désigne INSIGHT INVESTMENT MANAGEMENT (GLOBAL) LIMITED (numéro d'immatriculation 00827982), 33 Old Broad Street, Londres EC2N 1HZ ou tout autre gestionnaire de fonds ou conseiller en investissements, tel que ponctuellement désigné par la Société.

Contrat de Gestion de Fonds désigne la convention, en date du 5 juillet 2005, entre le Gestionnaire de Fonds et la Société.

Cotation désigne l'admission à la cote de l'une des actions participatives dans la Société sur un marché réglementé ou le AIM.

Bénéfices après Impôts désigne, au titre d'un exercice financier, le bénéfice après impôts audité de la Société, tel que figurant au compte de résultat audité de la Société ou, selon le cas, le compte de résultat consolidé audité de la Société et de ses Filiales pour cet exercice financier.

Prêt avec Participation aux Profits désigne un prêt accordé d'après un Contrat de Prêt avec Participation aux Profits.

Contrat de Prêt avec Participation aux Profits désigne un contrat de prêt avec participation aux profits entre la Société et un Actionnaire soit dans sa Forme Acceptée ou tel que mentionné à la Partie 1 de l'Annexe 2 du CI, tel que modifié par le Contrat Modificatif relevant dans sa Forme Acceptée.

Avis de Rappel pour un Appel de fonds désigne un avis émis suite à un Avis d'Appel de Fonds conformément à l'article 6.2 de la CI.

Réorganisation désigne une réorganisation du capital social de la Société (y compris l'insertion d'une nouvelle société au dessus de la Société) qui n'apporte pas de changement important aux droits de vote et droits économiques relatifs des Actionnaires.

Demande de Juste Prix désigne un avis donné par un Actionnaire à un ou plusieurs autres Actionnaires et à la Société sollicitant que le Juste Prix des Actions soit établi.

Actionnaire désigne le porteur d'une ou plusieurs Action(s) de la Société.

UBERIOR désigne UBERIOR ENA LIMITED, société constituée d'après le droit écossais et ayant son siège social au Level 1, Citymark, 150 Fountainbridge, Edimbourg, UK EH3 9PE.

Société Holding de Tête désigne une société Holding qui n'est pas aussi une Filiale.

Groupe Détenu à 100% désigne une personne morale et toute Société Holding dont elle est une Filiale Détenu à 100% et toutes autres Filiales Détenues à 100% de cette Société Holding (y compris toute Filiale Détenu à 100% par cette personne morale).

#### 1.2 Filiale / Société Holding

Une société est une Filiale d'une autre société, sa Société Holding, si cette autre société:

(A) détient la majorité des droits de vote dans cette Filiale, ou

(B) est un membre de cette Filiale et est habilitée à nommer ou révoquer une majorité de ses administrateurs, ou

(C) est un membre de cette Filiale et contrôle seule, conformément à une convention avec les autres actionnaires ou membres, une majorité des droits de vote dans cette Filiale,

ou si elle est une Filiale d'une société qui est elle-même une Filiale de cette autre société.

Une société est une Filiale Détenu à 100% d'une autre société si elle n'a pas d'autres actionnaires en dehors de cette autre société et des Filiales détenues à 100% de cette autre société ou personnes agissant pour le compte de cette autre société ou de ses Filiales détenues à 100%.

## Chapitre II. Dénomination - Siège social - Durée - Objet

### Art. 1. Dénomination

1.1 Il existe entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme (public limited liability company) prenant la dénomination de INSIGHT EUROPEAN REAL ESTATE TRUST S.A. (la Société).

## **Art. 2. Siège Social**

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires de la Société (l'Assemblée Générale) statuant comme en matière de changement des Statuts. Il peut être déplacé dans les limites de la commune par simple décision du Conseil d'Administration.

2.2 Le Conseil d'Administration a encore le droit de créer des bureaux, centres administratifs et agences en tous lieux appropriés, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège ou la communication aisée avec le siège, se produiront ou seront imminents, le siège pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète des circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle restera une société luxembourgeoise. Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la Société le mieux placé pour ce faire suivant les circonstances.

## **Art. 3. Durée**

3.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

## **Art. 4. Objet Social**

4.1 La Société pourra accomplir toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, notamment en rapport avec l'Activité, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

4.2 La Société pourra notamment employer ses fonds à la création, la gestion, la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces titres et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêt, avance ou garantie.

4.3 La Société pourra garantir le règlement de tout fonds, la libération de toutes obligations et l'observation ou l'exécution de toutes formes d'obligations par la Société ou par ses Filiales par le biais de la constitution de toutes sûretés sur tout ou partie de son entreprise ou des avoirs de la Société, y compris, mais pas exclusivement, les actions qu'elle détient dans ses Filiales.

4.4. Plus généralement, la Société peut prendre toutes mesures et accomplir toutes opérations, incluant, sans limitations, des transactions commerciales, financières, mobilières ou immobilières qu'elle jugera nécessaires ou utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

4.5 La Société peut emprunter sous toutes formes et procéder à l'émission d'obligations de toute nature.

## **Chapitre III. Capital social - Actions - Transmission des actions**

### **Art. 5. Capital Social**

5.1 Le capital social souscrit de la Société est fixé à 6.921.510 EUR (six millions neuf cent vingt et un mille cinq cent dix euros), représenté par 692.151 (six cent quatre-vingt-douze mille cent cinquante et une) actions d'une valeur nominale de dix euros (10 EUR) chacune, divisé en 461.434 (quatre cent soixante et une mille quatre cent trente-quatre) actions de classe A (les Actions A) et 230.717 (deux cent trente mille sept cent dix-sept) actions de classe B (les Actions B, et, ensemble avec les Actions A, les Actions, chacune une Action).

5.2 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une décision de l'Assemblée Générale statuant comme en matière de changement des Statuts.

### **Art. 6. Actions**

6.1 Les Actions sont et devront rester nominatives.

6.2 Un registre des Actions sera tenu au siège de la Société, où il pourra être consulté par chaque Actionnaire. La propriété des Actions sera établie par inscription dans le registre.

Des certificats constatant les inscriptions dans le registre des Actions seront signés par le président du Conseil d'Administration ainsi que par un autre administrateur.

6.3 La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par Action. Dans le cas où une Action viendrait à appartenir à plusieurs personnes, la Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous droits y attachés jusqu'au moment où une personne aura été désignée comme propriétaire unique vis-à-vis de la Société. La même règle sera appliquée en cas de conflit entre un usufruitier et un nu-propiétaire ou entre un créancier et un débiteur gagiste.

6.4 Les sommes non-libérées, le cas échéant, des Actions souscrites peuvent être appelées à tout moment et à la discrétion du Conseil d'Administration, à condition toutefois que les appels de fonds portent sur toutes les Actions dans la même proportion et au même moment. Tout arriéré de paiement donnera de plein droit lieu à des intérêts de retard de dix (10) pour cent par an à partir de la date à laquelle le paiement est dû en faveur de la Société.

6.5 La Société peut racheter ses propres Actions dans les limites prévues par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi de 1915).

### **Art. 6bis. Transmission des Actions**

6bis.1. Dispositions à caractère général

(a) En dehors de ce que requiert ou autorise l'article 6bis.2, aucun Actionnaire ne peut transférer, céder d'une autre manière ou Grever une Action ou un droit sur une Action pendant une période de trois ans commençant le 16 février 2006 (la Période Initiale).

(b) Après la Période Initiale, aucun Actionnaire ne peut, en dehors de ce que requiert ou autorise l'article 6bis.3, transférer, céder d'une autre manière ou Grever une Action ou un droit sur une Action.

(c) Un transfert ou toute autre cession des Actions requis ou autorisé par le présent article 6bis peut être réalisé uniquement au profit d'une personne morale.

(d) Un transfert ou toute autre cession des Actions autorisé ou requis par le présent article 6bis doit porter sur la totalité et non pas une partie seulement des Actions détenues par la cédant proposant (le Cédant).

(e) Les restrictions de cession prévues au présent article 6bis s'appliquent à toutes les cessions intervenant du fait de la loi ou autrement.

(f) Toute cession d'Actions est soumise à la condition que le Cédant obtienne, au même moment, la cession de tous ses Prêts avec Participation aux Profits à ou aux autres Actionnaires (le Cessionnaire).

#### 6bis.2. Cessions autorisées pendant la Période Initiale

Pendant la Période Initiale:

(a) Aucun Actionnaire n'est autorisé à transférer ou céder d'une autre manière des Actions, sans avoir obtenu l'accord préalable et écrit du ou des autres Actionnaires, à l'exception de ce que prévoient les articles 6bis.2 (b) et 6bis.2 (c) ci-dessous.

(b) UBERIOR, ainsi que tout membre du Groupe HBoS auquel les Actions sont transférées en vertu du présent paragraphe, peuvent céder leurs Actions à un autre membre du Groupe HBoS.

(c) Si un Actionnaire détenant des Actions qui lui ont été transférées d'après l'article 6bis.2 (b) ci-dessus, est sur le point de cesser d'être un membre du Groupe HBoS, il doit alors immédiatement et avant de cesser d'être un membre, notifier à la Société et à un ou aux autres Actionnaires qu'un tel événement va se produire et doit céder lesdites Actions à un membre du Groupe HBoS.

#### 6bis.3. Cessions autorisées après la Période Initiale

Après la Période Initiale:

(a) Aucun Actionnaire n'est autorisé à transférer ou céder d'une autre manière des Actions, sans avoir préalablement proposé leur cession à un ou aux autres Actionnaires, à l'exception de ce que prévoient les articles 6bis.3 (b) (inclus) à 6bis.3 (e) (inclus) ci-dessous.

(b) UBERIOR, ainsi que tout membre du Groupe HBoS auquel les Actions sont transférées en vertu du présent paragraphe ou de l'article 6bis.2 ci-dessus, peuvent céder des Actions à un autre membre du Groupe HBoS.

(c) Si un Actionnaire détenant des Actions qui lui ont été transférées d'après l'article 6bis.3 (b) ci-dessus, est sur le point de cesser d'être un membre du Groupe HBoS, il doit alors immédiatement et avant de cesser d'être un membre, notifier à la Société et à l'autre ou aux autres Actionnaires qu'un tel événement va se produire et doit céder lesdites Actions à un membre du Groupe HBoS.

(d) Un Actionnaire peut céder la totalité de ses Actions:

(i) à un autre membre de son Groupe Détenu à 100%; ou

(ii) à une personne approuvée par écrit par tous les porteurs d'Actions alors en circulation.

(e) Si un Actionnaire détenant des Actions qui lui ont été transférées d'après l'article 6bis.3 (d) ci-dessus, est sur le point de cesser d'être un membre du Groupe Détenu à 100% auquel il appartient alors, il doit alors immédiatement et avant de cesser d'être un membre, notifier à la Société et à l'autre ou aux autres Actionnaires qu'un tel événement va se produire et doit céder lesdites Actions à un membre de son Groupe Détenu à 100% actuel.

(f) Un Cédant qui souhaite transférer des Actions (en dehors de ce qui est autorisé par les paragraphes (b) (inclus) à (e) (inclus) de l'article 6bis.3 ci-dessus) doit le notifier préalablement au Cessionnaire conformément à l'article 6bis.3 (g) ci-dessous (un Avis de Cession).

(g) Un Avis de Cession indique les Actions offertes (qui doivent consister dans la totalité des Actions détenues par le Cédant) et le prix auquel elles sont offertes (le Prix Spécifié), et invite le Cessionnaire à notifier au Cédant, lorsque l'offre est ouverte, s'il souhaite acheter les Actions offertes. Un exemplaire de l'Avis de Cession est notifié à la Société.

(h) Un Avis de Cession ne peut pas être annulé, et, l'offre reste ouverte pendant une période de 30 Jours Ouvrables à compter de la date de l'Avis de Cession.

(i) A l'expiration de la période d'offre mentionnée à l'article 6bis.3 (h), si le Cessionnaire a notifié au Cédant qu'il souhaite acheter les Actions offertes, le Cessionnaire sera tenu de régler le prix d'achat des Actions offertes, et d'accepter la cession des Actions offertes, et le Cédant sera tenu, lors du paiement du prix d'achat, de transférer les Actions offertes au Cessionnaire.

(j) Si, après l'expiration de la période d'offre mentionnée à l'article 6bis.3 (h), le Cessionnaire n'a pas notifié au Cédant qu'il souhaite acheter les Actions offertes, le Cédant peut, sous réserve de l'article 6bis.3 (k), à tout moment, dans une période de 90 Jours Ouvrables après l'expiration de cette période céder les Actions offertes à une personne quelle qu'elle soit, pour un prix qui n'est pas inférieur au Prix Spécifié et à condition que les Actions offertes soient transférées via une vente bona fide pour le prix mentionné dans la cession sans déduction, remise ou rabais au profit de l'acheteur.

(k) Aussi longtemps qu'un membre du Groupe HBoS est soit un Actionnaire, soit un investisseur, soit un associé d'un Actionnaire, aucune cession d'après l'article 6bis.3 (j) par un Cédant, qui n'est pas un membre du Groupe HBoS, n'est autorisée sans l'accord préalable d'un administrateur de BANK OF SCOTLAND CORPORATE - JOINT VENTURES.

#### 6bis.4. Enregistrement des cessions

(a) Le Conseil d'Administration enregistre toute cession réalisée conformément aux dispositions de la CI.

(b) Une personne signant un acte de transfert d'une Action est réputée en rester le porteur jusqu'à ce que le nom du Cessionnaire soit inscrit au registre des Actionnaires de la Société à cet égard.

(c) Lors de l'inscription au registre d'une cession d'Actions, et, à condition que les dispositions du présent article 6bis.4 soient respectées, le droit d'un actionnaire à bénéficier des droits continus résultant des Statuts et de la CI appartient au Cessionnaire qui peut en demander l'application comme s'il avait été partie à la CI et désigné dans la CI en tant qu'Actionnaire.

## Chapitre IV. Administration - Surveillance

### Art. 7. Nomination et Révocation des Administrateurs

7.1 La Société est administrée par un conseil d'administration comprenant au moins quatre (4) administrateurs et au plus cinq (5) administrateurs, actionnaires ou non, qui sont nommés par l'Assemblée Générale pour une durée ne pouvant excéder six (6) ans. Les administrateurs pourront être révoqués à tout moment à la seule discrétion de l'Assemblée Générale.

7.2 Parmi les membres du Conseil d'Administration, un administrateur doit être un Administrateur A et un administrateur peut être un Administrateur B. Les Actionnaires feront en sorte que les trois autres administrateurs qui ne sont ni l'Administrateur A ni l'Administrateur B résident au Luxembourg et que la majorité des membres du Conseil d'Administration résident toujours au Luxembourg. Les administrateurs sortants sont rééligibles.

7.3 Les porteurs d'Actions A sont en droit de proposer à l'Assemblée Générale une liste de candidats, à partir de laquelle l'Assemblée Générale élit un Administrateur A. Les porteurs d'Actions A sont aussi en droit de demander à l'Assemblée Générale la révocation d'un Administrateur A et son remplacement par un autre candidat, qui sera élu par l'Assemblée Générale à partir d'une liste de candidats proposés par les porteurs d'Actions A. L'Assemblée Générale ne peut pas refuser, sans motif légitime, d'élire un candidat proposé par les porteurs d'Actions A et révoque ou remplace le candidat concerné, sur demande des porteurs d'Actions A.

7.4 Les porteurs d'Actions B sont en droit de proposer à l'Assemblée Générale une liste de candidats, à partir de laquelle l'Assemblée Générale élit un Administrateur B. Les porteurs d'Actions B sont aussi en droit de demander à l'Assemblée Générale la révocation d'un Administrateur B et son remplacement par un autre candidat, qui sera élu par l'Assemblée Générale à partir d'une liste de candidats proposés par les porteurs d'Actions B. L'Assemblée Générale ne peut pas refuser, sans motif légitime, d'élire un candidat proposé par les porteurs d'Actions B et révoque ou remplace le candidat concerné, sur demande des porteurs d'Actions B.

7.5 En cas de vacance d'un poste d'administrateur pour cause de décès, démission ou autrement, les administrateurs restants peuvent se réunir et peuvent élire à la majorité un administrateur pour pourvoir au remplacement du poste vacant jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

### Art. 7bis. Conseil de Surveillance

7bis.1 Les Actionnaires nomment le Conseil de Surveillance dont les fonctions sont régies par les Lignes Directrices sur les Fonctions du Conseil de Surveillance en matière de surveillance, d'amélioration et de contrôle des activités du Gestionnaire de Fonds. Le Conseil de Surveillance est composé de quatre membres comprenant en permanence deux membres nommés par les porteurs d'Actions A et deux membres nommés par les porteurs d'Actions B. Un administrateur ne peut pas être aussi un membre du Conseil de Surveillance.

### Art. 8. Réunion du Conseil d'Administration

8.1 Le président peut être nommé par l'Assemblée Générale. Le Conseil d'Administration peut également élire le président parmi ses membres. Le président ne doit pas être résident au Royaume-Uni.

8.2 Le Conseil d'Administration peut désigner un secrétaire, administrateur ou non, qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration.

8.3 Le président présidera toutes les Assemblées Générales et toutes les réunions du Conseil d'Administration, mais n'a pas droit à une seconde voix ou à une voix prépondérante lors d'une Assemblée Générale ou d'une réunion du Conseil d'Administration. En son absence, l'Assemblée Générale, respectivement le Conseil d'Administration, choisira une autre personne en tant que président pro tempore à la majorité des membres présents ou représentés.

8.4 Les réunions du Conseil d'Administration sont convoquées par le président ou, à défaut, par deux autres membres du Conseil d'Administration.

8.5 Les administrateurs sont convoqués séparément à chaque réunion du Conseil d'Administration. Excepté les cas d'urgence qui seront spécifiés dans la convocation ou dans un cas particulier si la majorité des administrateurs (y compris l'Administrateur A et, s'il y en a un, l'Administrateur B) en décide autrement, le délai de convocation sera d'au moins huit (8) jours.

8.6 La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les administrateurs sont présents ou représentés.

8.7 Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que ses fonctions l'exigent, étant précisé qu'en tout état de cause il se réunit au moins une fois tous les trois mois. Les réunions du Conseil d'Administration sont tenues au lieu, jour et heure spécifiés sur la convocation, à condition que toutes les réunions soient tenues au Luxembourg.

8.8 La convocation à une réunion comporte l'ordre du jour des questions qui seront délibérées par le Conseil d'Administration. Une question ne figurant pas à l'ordre du jour ne peut être soulevée lors de la réunion du Conseil d'Administration, sauf accord écrit de tous les administrateurs.

8.9 Il peut être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque administrateur donné par lettre, télécopie, télégramme, télex ou email avec accusé de réception, adressé à chaque membre du Conseil d'Administration. Aucune convocation spéciale n'est requise pour des réunions tenues à une période et à un endroit dans une planification de réunions préalablement adoptée par résolution du Conseil d'Administration.

8.10 Chaque administrateur peut agir à une réunion du Conseil d'Administration en nommant, par lettre, télécopie, télégramme, télex ou email avec accusé de réception, en tant que mandataire un autre administrateur, étant précisé qu'un administrateur qui n'est pas résident fiscal au Royaume-Uni n'est pas autorisé à nommer comme mandataire une personne fiscalement résidente au Royaume-Uni.

8.11 Une réunion du Conseil d'Administration peut se tenir par voie de conférence entre les administrateurs dont tout ou partie se trouvent en des lieux différents, à condition que:

- (a) aucun administrateur ne participe à une réunion par voie de conférence, à partir du Royaume-Uni;
- (b) une majorité des administrateurs participant à la réunion soit physiquement présents au Luxembourg; et
- (c) chaque administrateur qui participe soit en mesure:

- (i) d'entendre les autres administrateurs s'adressant au Conseil d'Administration; et
- (ii) s'il le souhaite, de s'adresser à tous les autres administrateurs au même moment,

soit directement, par voie de conférence téléphonique ou par toute autre moyen similaire de communication ou par une combinaison de ces moyens. Dans ce cas, les administrateurs seront réputés avoir participé en personne à la réunion.

8.12 Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Le quorum requis pour les réunions du Conseil d'Administration doit toujours inclure une majorité d'administrateurs qui ne sont pas résidents au Royaume-Uni, et, sous réserve de l'article 8.11, est fixé à trois administrateurs.

8.13 Le quorum est réputé réuni si les conditions de l'article 8.11 sont remplies en ce qui concerne au moins le nombre d'administrateurs requis pour former le quorum.

8.14 Une réunion qui se tient dans les conditions décrites à l'article 8.11 est réputée se tenir dans le lieu où le plus grand nombre d'administrateurs participant sont rassemblés ou, si un tel groupe n'est pas facilement identifiable, dans le lieu à partir duquel le président de la réunion participe.

8.15 Les résolutions signées par tous les administrateurs produisent les mêmes effets que les résolutions prises à une réunion du Conseil d'Administration dûment convoquée et tenue. Les signatures des administrateurs peuvent apparaître sur un seul document ou sur des exemplaires multiples d'une résolution identique et peuvent résulter de lettre, télécopie ou de documents en format PDF envoyés par email.

8.16 L'Administrateur A et l'Administrateur B sont tenus d'agir dans le meilleur intérêt de la Société, lequel prévaut en cas de conflit entre les intérêts de la Société et ceux du ou des Actionnaires qui ont nommé ledit Administrateur A ou Administrateur B.

8.17 Si un ou des administrateurs ont un Intérêt dans une question examinée ou votée lors d'une réunion du Conseil d'Administration, alors le ou les administrateurs en question:

- (a) sont tenus d'en informer le Conseil d'Administration;

(b) demandent qu'une mention de leur déclaration d'intérêt soit portée au procès-verbal soit portée au procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration; et

(c) ne sont pas en droit de participer aux délibérations ou au vote en question (ou d'être pris en compte dans le quorum de la réunion) eu égard à cette question.

En outre, lors de la prochaine Assemblée Générale, avant de mettre au vote toute autre résolution, un rapport spécial est présenté sur les transactions dans lesquelles les administrateurs peuvent avoir eu un Intérêt.

Si le quorum du Conseil d'Administration ne peut être atteint du fait d'un Intérêt, les résolutions adoptées par la majorité requise des autres membres du Conseil d'Administration présents ou représentés à cette réunion et votant seront réputées valables.

8.18 Si une question est posée lors d'une réunion du Conseil d'Administration sur le droit de voter d'un administrateur, la question peut, avant la clôture de la réunion, être soumise au président de la réunion dont la décision portant sur un administrateur en dehors de lui-même est définitive et obligatoire.

8.19 Aucune des actions ou décisions listées ci-dessous, ni aucune action ou décision qui est analogue à ou a substantiellement un effet similaire à l'une des actions ou décisions listées ci-dessous (ensemble avec les questions détaillées à l'article 8.19bis, les Questions Réservées au Conseil d'Administration), ne peut être prise par la Société, le Conseil d'Administration ou une Filiale de la Société sans avoir été approuvée par une décision préalable du Conseil d'Administration:

- (a) sous réserve de l'article 8.19bis., toute acquisition ou cession;

(b) commencer ou régler à l'amiable une procédure judiciaire ou d'arbitrage (autre qu'une procédure courante de recouvrement de dettes);

- (c) donner une garantie ou une indemnité;

- (d) accorder une procuration;

- (e) encourir des dépenses excédant 500.000 EUR sur le compte de capital;

- (f) emprunter des fonds;

- (g) faire un prêt ou accorder un crédit (en dehors du cours normal des affaires);

- (h) rembourser un prêt par anticipation;

- (i) affacturer ou céder des créances;

- (j) créer ou racheter un nantissement, une charge, une obligation ou autre sûreté;

- (k) conclure un contrat qui ne peut être résilié sans pénalité pendant les 12 premiers mois;

- (l) conclure un contrat ou souscrire un engagement anormal ou inhabituel, y compris tout contrat ou engagement qui:

- (i) sort du cadre habituel des affaires;

- (ii) a peu de chances d'être rentable;

- (iii) est de type long terme;

- (iv) aurait des conditions de paiement étendues; ou

- (v) impliquerait une dépense totale sur la durée du contrat supérieur à 500.000 EUR;

- (m) faire tout(e) demande, renonciation, abandon, choix ou accord à des fins fiscales;

- (n) acquérir un intérêt dans un bien immobilier (où qu'il se situe);

- (o) constituer une Filiale, acquérir des actions dans une société ou participer dans, ou mettre fin à une participation dans, une société de personnes ou une joint venture;
- (p) accorder un bail ou des droits à des tiers sur ses biens;
- (q) transférer ou céder ses biens;
- (r) créer un droit sur ses biens (y compris une sûreté);
- (s) céder, concéder une licence, transférer, vendre ou créer une sûreté sur, accepter des restrictions sur l'utilisation de, ou réaliser tout autre acte sur ses droits de propriété intellectuelle;
- (t) demander l'enregistrement de droits de propriété intellectuelle ou permettre l'enregistrement de droits de propriété intellectuelle qui vont expirer ou être annulés;
- (u) modifier les conditions d'embauche de l'un de ses directeurs ou employés confirmés (un employé confirmé étant un employé dont le salaire annuel brut excède 70.000 EUR);
- (v) embaucher ou licencier un employé confirmé;
- (w) approuver un Plan d'Affaires;
- (x) modifier l'une des conventions suivantes:
  - (i) l'Accord sur des Dispositions Communes;
  - (ii) la Convention de Gestion de Fonds; ou
  - (iii) les Lignes Directrices sur les Fonctions du Conseil de Surveillance;
- (y) conclure ou modifier un Document de Financement; ou
- (z) acquérir ou céder des actions ou tout autre investissement.

8.19bis Aucune acquisition ou cession d'une valeur supérieure à 30.000.000 EUR qui n'a pas été recommandée par le Gestionnaire de Fonds (ou tout autre conseiller en investissement que la Société peut ponctuellement désigné) ou le Conseil de Surveillance, ni aucune action ou décision qui est analogue à ou a un effet substantiellement similaire à cette acquisition ou cession, ne peut être accomplie par la Société, le Conseil d'Administration ou une Filiale de la Société sans avoir été préalablement approuvée par une décision unanime du Conseil d'Administration ou, le cas échéant, de la Filiale concernée.

8.19ter Lorsqu'une question qui aurait du requérir un accord d'après l'article 8.19 ou l'article 14.2 a été expressément incluse dans un Plan d'Affaires ou un budget approuvé par le Conseil d'Administration, aucun accord supplémentaire n'est requis d'après l'article 8.19 ou l'article 14.2.

8.20 Suivant ce qu'il juge souhaitable, le Conseil d'Administration donne des instructions au Gestionnaire de Fonds quant à la manière d'exécuter son mandat, étant précisé que toutes les instructions matérielles ou modifications y afférentes (y compris, notamment, toutes les procédures de gestion dictées par le Conseil d'Administration) ne sont données qu'après l'approbation préalable et unanime de tous les administrateurs.

8.21 Même s'il s'avérait ultérieurement que la nomination d'un administrateur est entachée d'irrégularité, qu'un administrateur n'était pas qualifié à exercer ce mandat, avait mis un terme à son mandat ou n'était pas habilité à voter, tous les actes pris par le Conseil d'Administration ou une personne agissant en tant qu'administrateur sont valables comme si la personne en question avait été régulièrement nommée, était qualifiée, avait continué à être un administrateur et avait été habilitée à voter.

8.22 Aucun contrat, ni aucune transaction entre la Société et toute autre société, entreprise ou entité ne seront affectés ou invalidés par le fait qu'un ou plusieurs des administrateurs ou directeurs de la Société ont un Intérêt dans, ou sont administrateurs, associés, directeurs ou employés d'une telle société ou entité. Un administrateur qui serait administrateur, directeur ou employé d'une société ou entité avec laquelle la Société contracterait ou s'engagerait autrement en affaires ne pourra, pour la seule raison de sa position dans cette autre société ou entité, être empêché de délibérer, de voter ou d'agir en relation avec un tel contrat ou autre affaire.

#### **Art. 9. Décisions du Conseil d'Administration**

9.1 Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées par des procès-verbaux insérés dans des registres spéciaux et signés par le président ou par deux autres administrateurs. Toutes procurations y resteront annexées.

9.2 Les copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs sont signés par le président ou par deux autres administrateurs.

9.3 Aucune décision visée dans cet article 9 ne pourra être prise au Royaume-Uni, et aucun procès-verbal des réunions du Conseil d'Administration ne pourra être préparé en Royaume-Uni.

#### **Art. 10. Pouvoirs du Conseil d'Administration**

10.1 Sauf dispositions contraires des Statuts ou de la CI, le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges d'accomplir tous les actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs non expressément réservés par la Loi de 1915 ou par les Statuts à l'Assemblée Générale sont de la compétence du Conseil d'Administration.

#### **Art. 11. Délégation de Pouvoirs**

11.1 Le Conseil d'Administration peut déléguer pour partie ses pouvoirs à un ou plusieurs de ses membres. Il peut par ailleurs donner des pouvoirs pour des transactions déterminées et révoquer de tels pouvoirs à tout moment.

11.2 Le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière de la Société à une ou plusieurs personnes, administrateurs ou non. Cette délégation nécessite l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale.

11.3 La Société est engagée valablement, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux administrateurs. La Société est également valablement engagée vis-à-vis des tiers par la signature unique de tout fondé de pouvoir spécial auquel de tels pouvoirs de signature ont été conférés par le Conseil d'Administration et ce dans les limites des pouvoirs qui lui sont conférés.

### **Art. 12. Indemnisation**

12.1 La Société peut indemniser un administrateur ou un directeur et ses héritiers, exécuteurs et administrateurs testamentaires pour des dépenses qu'il a raisonnablement encourues en rapport avec tout(e) action, procès ou procédure dans laquelle il peut être impliqué en raison du fait qu'il a été ou qu'il est un administrateur ou directeur de la Société ou, à sa demande, de toute autre société dont la Société est actionnaire ou créancière et de laquelle il n'est pas en droit d'être indemnisé, sauf en ce qui concerne les affaires dans lesquelles il sera finalement jugé responsable de négligence grave ou de mauvaise gestion.

12.2 En cas d'arrangement, l'indemnisation sera seulement réglée en relation avec les affaires couvertes par l'arrangement et pour lesquelles la Société obtient l'avis d'un conseiller que la personne qui doit être indemnisée n'a pas failli à ses devoirs de la manière visée ci-dessus. Le précédent droit d'indemnisation n'exclut pas d'autres droits auxquels il pourrait prétendre.

### **Art. 13. Révision des comptes**

13.1 La révision des comptes annuels de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires aux comptes statutaires. Les commissaires aux comptes sont nommés par l'Assemblée Générale qui fixe leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, qui ne peut dépasser six (6) ans.

13.2 Les commissaires aux comptes sont rééligibles et révocables à tout moment.

## **Chapitre V. Assemblées générales des actionnaires**

### **Art. 14. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des Actionnaires**

14.1 L'Assemblée Générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires. Elle a les pouvoirs qui lui sont conférés par la Loi de 1915 et les Statuts.

14.2 A l'exception de ce que prévoient les articles 6 et 8 de la CI, aucune des actions ou décisions listées ci-dessous, ni aucune action ou décision qui est analogue à ou a substantiellement un effet similaire à l'une des actions ou décisions listées ci-dessous (les Questions Réservées aux Actionnaires) ne peut être prise par le Conseil d'Administration ou une Filiale de la Société sans l'accord préalable de chacun des Actionnaires:

- (a) modifier son nom;
- (b) modifier ses Statuts;
- (c) créer, émettre, acheter, racheter ou réorganiser d'une autre manière son capital social ou son capital d'emprunt;
- (d) mener une Cotation ou une Réorganisation ou nommer des conseils dans le cadre d'une Cotation ou Réorganisation;
- (e) adopter une résolution de liquidation;
- (f) solliciter la nomination d'un administrateur judiciaire ou curateur pour ses actifs;
- (g) changer ses Commissaires aux Comptes;
- (h) réorganiser ou changer la nature ou l'étendue de ses activités; ou
- (i) utiliser le nom de BoS, HBoS, UBERIOR ou CP en rapport avec un membre du Groupe.

### **Art. 15. Assemblée Générale Annuelle - Autres Assemblées Générales**

15.1 L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société (l'Assemblée Générale Annuelle) se réunit au siège social ou à un autre endroit de la commune du siège indiqué dans la convocation, le 3<sup>e</sup> lundi du mois de janvier à 10 heures.

15.2 Si ce jour est un jour férié, l'Assemblée Générale Annuelle se réunit le premier jour ouvrable qui suit, à la même heure.

15.3 L'Assemblée Générale Annuelle peut être tenue à l'étranger si suivant l'appréciation souveraine du Conseil d'Administration, des circonstances exceptionnelles l'exigent.

15.4 D'autres Assemblées Générales peuvent être tenues aux lieux et places spécifiés dans les convocations respectives.

### **Art. 16. Procédure - Vote**

16.1 Les Assemblées Générales sont convoquées par le Conseil d'Administration ou, si des circonstances exceptionnelles l'exigent, par deux administrateurs agissant conjointement.

16.2 L'Assemblée Générale devra être convoquée lorsqu'un groupe d'Actionnaires représentant au moins un cinquième du capital souscrit le requiert. Dans ce cas, les Actionnaires concernés devront spécifier l'ordre du jour.

16.3 Les convocations aux Assemblées Générales sont faites par lettre recommandée avec un préavis d'au moins huit (8) jours.

16.4 Les convocations doivent contenir l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

16.5 Chaque fois que tous les Actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leurs délibérations, l'Assemblée Générale peut avoir lieu sans convocation préalable.

16.6 Un Actionnaire a le droit de voter en personne ou en nommant un mandataire, Actionnaire ou non, par lettre, télécopie, câble, télégramme ou télex.

16.7 Le Conseil d'Administration fixera les conditions requises pour prendre part aux Assemblées Générales.

16.8 Chaque Action donne droit à une (1) voix.

16.9 Excepté dans les cas prévus par la Loi de 1915, les résolutions des Assemblées Générales ordinaires dûment convoquées seront valablement prises par la majorité simple des Actionnaires présents et votants, sans qu'un quorum ne soit requis.

16.10 Avant le début des délibérations, le président de l'Assemblée Générale nomme un secrétaire et les Actionnaires désignent un scrutateur. Le président, le secrétaire et le scrutateur forment le bureau de l'Assemblée Générale.



16.11 Les procès-verbaux de l'Assemblée Générale seront signés par les membres du bureau et par tout Actionnaire qui en fait la demande.

16.12 Cependant, au cas où des décisions de l'Assemblée Générale doivent être certifiées, des copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs sont signés par le président du Conseil d'Administration ou par deux autres administrateurs.

## Chapitre VI. Dispositions en cas de blocage et de manquement

### Art. 16bis. Blocage

16bis.1 Un cas de blocage (le Cas de Blocage) est réputé survenir si:

(a) un Actionnaire refuse de donner son accord sur une question requérant son accord d'après l'article 14.2 (Questions Réservées aux Actionnaires), les Statuts ou une prescription de la loi, cet accord ayant été demandé par le ou les autres Actionnaires ou le Conseil d'Administration ou le conseil d'administration d'une Filiale de la Société, par écrit, au moins à deux reprises sur la même question; ou

(b) le Conseil d'Administration ne parvient pas, lors d'une réunion du Conseil d'Administration régulièrement convoquée, à un accord sur une question qui est une Question Réservée au Conseil d'Administration d'après l'article 8.19 ou 8.19bis., ou, qui est, selon l'avis bien fondé d'un Actionnaire, importante par rapport à l'Activité de la Société, et, si la question est à nouveau soumise à une nouvelle réunion du Conseil d'Administration (qui est convoquée et se tient dans les 15 Jours Ouvrables du premier Conseil d'Administration n'étant pas parvenu à un accord), le Conseil d'Administration ne parvient pas encore à un accord sur cette question; ou

(c) si le quorum n'est pas atteint pendant trois réunions consécutives du Conseil d'Administration.

16bis.2 Si le Cas de Blocage ne peut être résolu par les Actionnaires dans les 20 Jours Ouvrables de l'événement ayant engendré un Cas de Blocage considéré comme étant survenu d'après l'article 16bis.1 (qui, dans un souci de clarté: (a) en cas de refus par un Actionnaire de donner son accord est la date à laquelle le deuxième refus est initialement communiqué; (b) en cas de vote contre une résolution proposée lors d'une réunion du Conseil d'Administration est la date du vote contre la même résolution lors de la deuxième réunion du Conseil d'Administration; et (c) en cas d'absence de quorum aux réunions du Conseil d'Administration, est la date de la troisième réunion sans quorum), un Actionnaire est en droit d'invoquer les autres dispositions du présent article par voie d'avis écrit adressé aux autres Actionnaires et à la Société (un Avis de Sortie).

16bis.3 Si aucun Avis de Sortie n'a été notifié pendant les 30 Jours Ouvrables suivant l'événement ayant entraîné un Cas de Blocage réputé être survenu d'après l'article 16bis.1, le Cas de Blocage est réputé avoir pris fin.

16bis.4 (a) Dans les 30 Jours Ouvrables de la notification de l'Avis de Sortie, un Actionnaire peut soumettre une Demande de Juste Prix à l'autre ou aux autres Actionnaires de la Société. Les Actionnaires feront tout leur possible pour obtenir que le Juste Prix des Actions soit établi dans les 60 Jours Ouvrables de la Demande de Juste Prix.

(b) Dans les cinq Jours Ouvrables de la détermination du Juste Prix, chaque Actionnaire notifie aux autres s'il choisit de vendre la totalité de ses Actions ou d'acheter la totalité des Actions de l'autre Actionnaire au Juste Prix (un Avis de Choix).

(c) Si, d'après les Avis de Choix, l'un des Actionnaires choisit d'acheter (l'Acheteur en Cas de Blocage) et l'un des Actionnaires choisit de vendre (le Vendeur en Cas de Blocage), alors dans les 30 Jours Ouvrables suivant la date du dernier Avis de Choix, l'Acheteur en cas de Blocage paye au Vendeur en cas de Blocage le Juste Prix, et, le Vendeur en cas de Blocage remet à l'Acheteur en cas de Blocage des cessions dûment signées en faveur de l'Acheteur en cas de Blocage ou ce que l'Acheteur en cas de Blocage peut indiquer ainsi que les certificats d'actions représentant les Actions ainsi vendues.

(d) Si, d'après les Avis de Choix, l'un des Actionnaires choisit de vendre mais l'autre ne soumet pas un Avis de Choix conformément à l'article 16bis.4 (b), l'Actionnaire qui choisit de vendre est en droit de vendre ses Actions à tout acheteur qui est trouvé.

(e) Si, d'après les Avis de Choix, tous les Actionnaires choisissent de vendre, les Actionnaires nomment un banquier d'affaires agréé conformément à l'article 22 de la CI aux fins de vendre les Actions détenues par tous les Actionnaires au meilleur prix possible selon l'avis de ce banquier d'affaires agréé, et, les Actionnaires acceptent de céder leurs Actions à un acheteur qui est trouvé, dès réception du prix de cette vente moins les coûts y afférents.

(f) Si, d'après les Avis de Choix, tous les Actionnaires choisissent d'acheter, les Actionnaires peuvent essayer de venir de la vente des Actions d'une partie à l'un des Actionnaires aux conditions qu'ils conviennent.

(g) Si:

(i) les Actionnaires ne parviennent pas à un accord sur une vente d'après l'article 16bis.4 (f) ci-dessus dans le délai de 120 Jours Ouvrables suivant la détermination du Juste Prix; ou

(ii) aucun Actionnaire ne soumet un Avis de Choix; ou

(iii) un Actionnaire choisit d'acheter et le ou les autres Actionnaires ne soumettent pas un Avis de Choix, alors les Actionnaires doivent, à moins qu'ils n'en conviennent autrement, convoquer une assemblée générale extraordinaire de la Société qui se tiendra dans les 140 Jours Ouvrables à compter de la détermination du Juste Prix et lors de laquelle les Actionnaires adopteront une résolution de liquidation volontaire de la Société.

(h) Si aucune Demande de Juste Prix n'est faite dans le délai mentionné à l'article 16bis.4 (a), alors le Cas de Blocage est réputé avoir pris fin.

16bis.5 (a) Aucun Actionnaire ne peut notifier un Avis de Cession (tel que défini à l'article 6bis) ou un Avis de Manquement (tel que défini à l'article 6bis) au cours d'une période où les dispositions du présent article sont invoquées ou sont en cours d'application.

(b) Toutes les Actions cédées conformément au présent article sont libres de tous droits de rétention, servitudes et droits grevant et comportent tous les droits, intérêts et avantages qui y sont attachés, à l'exception du droit aux dividendes déclarés mais non payés avant la date d'inscription au registre de cette cession. Lors de la cession d'Actions,

leurs porteurs doivent obtenir les démissions des administrateurs qu'ils ont désignés en vue de leur nomination, des mandats dans la Société qu'ils exercent avant la cession et le cessionnaire des Actions peut pourvoir à ces mandats comme si la cession avait été inscrite au Registre.

(c) En dehors de ce que prévoit l'article 16bis.5 (b), aucun Actionnaire n'est tenu de faire des déclarations ou de donner des garanties se rapportant à la Société lors de la cession des Actions qu'il détient.

(d) Toute cession d'Actions d'après l'article 6 est subordonnée au fait que:

(i) le Cédant obtienne, au même moment, la cession de la totalité de ses Prêts avec Participation aux Profits au cessionnaire; et

(ii) sur demande du cessionnaire, le Cédant obtienne, au même moment, la cession au cessionnaire de tous autres prêts que lui-même ou l'une de ses Sociétés Affiliées a accordés.

(e) Les Actionnaires conviennent d'accomplir ou d'obtenir l'accomplissement de tous les actes susceptibles d'être requis pour faire produire ses effets à la cession et à l'inscription au registre des Actions qui doivent être cédées sous le(s) nom(s) du (des) cessionnaire(s).

#### **Art. 16ter. Manquement**

16ter.1 Si l'une des questions des articles 16ter.2 (a) à 16ter.2 (i) survient relativement à un Actionnaire, ou si l'une des questions des articles 16ter.2 (b) (inclus) à 16ter.2 (g) (inclus) survient relativement à la Société Holding de Tête de cet Actionnaire, alors cet Actionnaire est une partie défaillante (la Partie Défaillante) et notifie à ou aux autres Actionnaires qu'il est une Partie Défaillante.

16ter.2 Pour les besoins de l'article 16ter.1, les questions mentionnées relativement à un Actionnaire ou à la Société Holding de Tête de cet Actionnaire sont, s'il ou si elle:

(a) commet un manquement grave ou continu à l'exécution ou au respect de ses obligations résultant du CI et, s'il est possible de remédier à ce manquement, s'il/si elle n'y remédie pas dans les 20 Jours Ouvrables suivant la notification de l'avis écrit sur ce manquement par l'Actionnaire;

(b) ne peut pas payer ses dettes ou est susceptible d'être mis en liquidation par le tribunal compétent;

(c) conclut un concordat ou un règlement amiable avec ses créanciers, ou, un moratoire est déclaré sur ses dettes ou l'action d'un créancier;

(d) prend toute mesure visant à nommer, solliciter la nomination, ou, subit la nomination, d'un administrateur judiciaire, séquestre, curateur, mandataire-liquidateur ou d'une autorité comparable, sur une partie importante ou la totalité de ses actifs;

(e) fait l'objet d'une demande de placement sous administration judiciaire ou de mise en liquidation ou d'un dépôt auprès d'un tribunal de documents en vue de son placement sous administration judiciaire, étant précisé, qu'en cas de demande de mise en liquidation, si la société concernée la conteste de bonne foi et avec diligence, elle ne sera pas considérée comme une Partie Défaillante jusqu'à l'expiration d'une période de cinq Jours Ouvrables à compter de la présentation de la demande de mise en liquidation sans réhabilitation de la société;

(f) est concerné, de quelque manière que ce soit, dans un pays autre que l'Angleterre et le Pays de Galles, par quoi que ce soit qui équivaut à l'un des éléments mentionnés aux articles 16ter.2 (b) à 16ter.2 (e) ci-dessus;

(g) subit un Changement de Contrôle;

(h) ne paye pas un Apport en Capital avant l'expiration de cinq Jours Ouvrables à compter de la date de l'Avis de Rappel pour un Appel de Fonds envoyé conformément à l'article 6.2 de la CI; ou

(i) essaye, à quelque moment que ce soit, de faire un acte sur ou de céder un droit sur une ou des Actions autrement que conformément aux articles 6bis ou 16bis.

16ter.3 Un Actionnaire qui n'est pas une Partie Défaillante notifiera un avis écrit à la Partie Défaillante et à la Société (un Avis de Défaillance), dans les 30 Jours Ouvrables suivant la date à laquelle il a eu connaissance du manquement de la Partie Défaillante, précisant s'il souhaite ou non:

(a) acheter toutes les Actions alors détenues par la Partie Défaillante; ou

(b) vendre toutes les Actions qu'il détient alors à la Partie Défaillante,

dans chaque cas, au Juste Prix à cette date.

16ter.4 Si d'après l'Avis de Manquement, la Partie Défaillante choisit d'acheter ou de vendre, selon le cas, les Actions spécifiées dans l'Avis de Manquement, elle doit, dans les 30 Jours Ouvrables, le notifier à l'autre Actionnaire et soumettre une Demande de Juste Prix à l'autre Actionnaire et à la Société. Les parties feront tout leur possible pour obtenir que le Juste Prix des Actions soit établi dans les 60 Jours Ouvrables de la Demande de Juste Prix.

16ter.5 Si d'après l'Avis de Manquement, l'un des Actionnaires choisit d'acheter (l'Acheteur en cas de Manquement) et l'autre Actionnaire choisit de vendre (le Vendeur en cas de Manquement), alors dans les 30 Jours Ouvrables suivant la date de détermination du Juste Prix, l'Acheteur en cas de Manquement versera au Vendeur en cas de Manquement le Juste Prix et le Vendeur en cas de Manquement remettra à l'Acheteur en cas de Manquement des cessions dûment signées en faveur de l'Acheteur en cas de Manquement ou ce que l'Acheteur en cas de Manquement peut indiquer ainsi que les certificats d'actions représentant les Actions vendues.

16ter.6 Si, après l'expiration de la période d'offre mentionnée à l'article 16ter.4, la Partie Défaillante n'a pas notifié à l'autre ou aux autres Actionnaires qu'elle souhaite vendre ou acheter, selon le cas, les Actions spécifiées dans l'Avis de Manquement, le ou les autres Actionnaires peuvent, à quelque moment que ce soit, pendant une période de 60 Jours Ouvrables suivant l'expiration de cette période, demander à la Partie Défaillante de céder ses Actions à un acheteur bona fide qui est trouvé par le ou les Actionnaires, au moment de la réception du prix de vente.

16ter.7 Si aucun acheteur n'a été trouvé dans les 180 Jours Ouvrables de la date de notification de l'Avis de Manquement (ou toute période plus longue dont les Actionnaires peuvent convenir), les Actionnaires, à moins qu'ils n'en conviennent autrement, convoqueront une Assemblée Générale de la Société qui se tiendra dans les 200 Jours Ouvrables

suivant la date de notification de l'Avis de Manquement, lors de laquelle les Actionnaires voteront une résolution de liquidation volontaire de la Société.

16ter.8 (a) Toutes les Actions cédées conformément au présent article sont libres de tous droits de rétention, servitudes et droits grevant et comportent tous les droits, intérêts et avantages qui y sont attachés, à l'exception du droit aux dividendes déclarés mais non payés avant la date d'inscription au registre de cette cession. Lors de la cession d'Actions, leurs porteurs doivent obtenir les démissions de leurs candidats désignés de tous les mandats dans la Société qu'ils exercent avant la cession et le cessionnaire des Actions peut pourvoir à ces mandats comme si la cession avait été inscrite au Registre.

(b) En dehors de ce que prévoit l'article 16ter.8 (a), aucun Actionnaire n'est tenu de faire des déclarations ou de donner des garanties se rapportant à la Société lors de la cession des Actions qu'il détient.

(c) Les Actionnaires conviennent d'accomplir ou d'obtenir l'accomplissement de tous les actes susceptibles d'être requis pour faire produire ses effets à la cession et à l'inscription au registre des Actions qui doivent être cédées au(x) nom(s) des Cessionnaires.

(d) Toute cession d'Actions d'après l'article 16 est subordonnée au fait que:

(i) le Cédant obtienne, au même moment, la cession au Cessionnaire de la totalité de ses Prêts avec Participation aux Profits; et

(ii) en cas de demande du Cédant, le Cédant obtienne, au même moment, la cession au Cessionnaire de tous autres prêts que lui-même ou l'une de ses Sociétés Affiliées a accordés.

(e) La Partie Défaillante prend en charge tous les coûts et dépenses encourus par l'autre Actionnaire dans le cadre d'une cession d'Actions ou de la liquidation de la Société d'après l'article 16ter.

## **Chapitre VII. Année sociale - Comptes annuels - Répartition des bénéfices**

### **Art. 17. Année Sociale**

17.1 L'année sociale de la Société commence le 1<sup>er</sup> octobre et se termine le 30 septembre de chaque année.

### **Art. 18. Comptes Annuels**

18.1 Chaque année, à la fin de l'année sociale, le Conseil d'Administration dressera les comptes annuels de la Société dans la forme requise par la Loi de 1915.

18.2 Le Conseil d'Administration soumettra au plus tard un mois avant l'Assemblée Générale Annuelle ordinaire le bilan et le compte de profits et pertes ensemble avec leur rapport et les documents y afférents prescrits par la loi, à l'examen d'un commissaire aux comptes, qui rédigera sur cette base son rapport de révision.

18.3 Le bilan, le compte de profits et pertes, le rapport du Conseil d'Administration, le rapport du commissaire aux comptes ainsi que tous les autres documents requis par la Loi de 1915, seront déposés au siège social de la Société au moins quinze (15) jours avant l'Assemblée Générale Annuelle. Ces documents seront à la disposition des Actionnaires qui pourront les consulter durant les heures de bureau ordinaires.

### **Art. 19. Répartition des Bénéfices**

19.1 Le bénéfice net est représenté par le solde créditeur du compte des profits et pertes après déduction des dépenses générales, des charges sociales, des amortissements et provisions pour risques passés et futurs, tels que déterminés par le Conseil d'Administration.

19.2 Le bénéfice net est affecté à concurrence de cinq (5) pour cent à la formation ou à l'alimentation de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteint dix (10) pour cent du capital social.

19.3 L'Assemblée Générale décide souverainement de l'affectation du solde.

19.4 Les dividendes éventuellement attribués sont payés aux endroits et aux époques déterminés par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration est autorisé à distribuer des acomptes sur dividendes en observant les prescriptions légales.

19.5 Dans les limites autorisées par la loi et sous réserve des Statuts, de l'Accord sur des Dispositions Communes, des besoins en liquidité de la Société et de tout rachat de Prêts avec Participation aux Profits, le Conseil d'Administration distribue, par voie de dividendes ou d'acomptes sur dividendes, au titre de chaque Année Sociale, au moins 90 pour cent des Bénéfices Après Impôts de la Société pour cette Année Sociale.

19.6 Dans la mesure où la Société subit des limitations en matière de versement de dividendes ou d'acomptes sur dividendes d'après l'article 19.5, mais où une Filiale a des réserves distribuables disponibles, la Société prend toutes les mesures raisonnables pour maximiser les bénéfices pouvant être distribués par la Société, y compris, notamment, en obtenant le versement de ces dividendes par une Filiale afin de permettre à la Société de verser les dividendes mentionnés à l'article 19.5.

19.7 L'Assemblée Générale peut décider d'affecter des bénéfices et des réserves distribuables au remboursement du capital sans réduire le capital social.

## **Chapitre VIII. Dissolution - Liquidation**

### **Art. 20. Dissolution**

20.1 La Société peut être dissoute à tout moment par une décision de l'Assemblée Générale statuant de la manière prévue en cas de modification des Statuts.

### **Art. 21. Liquidation**

21.1 En cas de dissolution de la Société, l'Assemblée Générale déterminera le mode de liquidation et nommera un ou plusieurs liquidateurs et déterminera leurs pouvoirs.

## Chapitre IX. Disposition générale

### Art. 22.

22.1 Pour tous les points qui ne sont pas régis par les Statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la Loi de 1915 et de la CI.

#### Coûts

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société ou pour lesquels elle est responsable en conséquence du présent acte est estimé approximativement à EUR 1.250.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de ces mêmes parties comparantes, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes et les membres du Bureau, ils ont signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: J.-F. Bouchoms, O. Wuidar, A. Grosjean, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 23 février 2006, vol. 435, fol. 61, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 28 février 2006.

H. Hellinckx.

(024451/242/1601) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2006.

---

### **G.C.I. MINES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 76.347.

Le bilan, le compte de résultats et l'annexe au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 2 mars 2006, réf. LSO-BO00551, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2006.

STRATEGO TRUST S.A.

Signature

Domiciliataire

(021275//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.

---

### **G.C.I. MINES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 76.347.

Le bilan, le compte de résultats et l'annexe au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 2 mars 2006, réf. LSO-BO00552, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2006.

STRATEGO TRUST S.A.

Signature

Domiciliataire

(021276//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.

---

### **G.C.I. MINES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 76.347.

Le bilan, le compte de résultats et l'annexe au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 2 mars 2006, réf. LSO-BO00553, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2006.

STRATEGO TRUST S.A.

Signature

Domiciliataire

(021277//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.

---

**G.C.I. MINES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 76.347.

Le bilan, le compte de résultats et l'annexe au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 2 mars 2006, réf. LSO-BO00555, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2006.

STRATEGO TRUST S.A.

Signature

Domiciliataire

(021278//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.

---

**SCHOP INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 43.684.

Le bilan au 30 avril 2005, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2006, réf. LSO-BO00263, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SCHOP INVESTISSEMENTS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(021464/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

---

**G.I.P., GESTION INVESTISSEMENT PROMOTION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 103.100.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2006, réf. LSO-BO00226, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mars 2006.

Signature.

(021468/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

---

**MAGENTA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 50.803.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2006, réf. LSO-BO00219, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MAGENTA S.A.

Signature / Signature

Administrateur catégorie A / Administrateur catégorie B

(021471/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

---

**ARIES PARTNERS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 102.884.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2006, réf. LSO-BO00214, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ARIES PARTNERS LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signature / Signature

Gérant / Gérant

(021472/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

---

**V.A., VALERIE ALBERTI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2153 Luxembourg, 20, rue Antoine Meyer.

R. C. Luxembourg B 51.378.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2006, réf. LSO-BO00191, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(021478/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

---

**V.A., VALERIE ALBERTI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2153 Luxembourg, 20, rue Antoine Meyer.

R. C. Luxembourg B 51.378.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2006, réf. LSO-BO00194, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(021481/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

---

**V.A., VALERIE ALBERTI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2153 Luxembourg, 20, rue Antoine Meyer.

R. C. Luxembourg B 51.378.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2006, réf. LSO-BO00196, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(021483/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

---

**V.A., VALERIE ALBERTI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2153 Luxembourg, 20, rue Antoine Meyer.

R. C. Luxembourg B 51.378.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2006, réf. LSO-BO00199, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(021487/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

---

**V.A., VALERIE ALBERTI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2153 Luxembourg, 20, rue Antoine Meyer.

R. C. Luxembourg B 51.378.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2006, réf. LSO-BO00201, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(021489/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

---

**V.A., VALERIE ALBERTI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2153 Luxembourg, 20, rue Antoine Meyer.

R. C. Luxembourg B 51.378.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2006, réf. LSO-BO00202, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(021491/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

---

**V.A., VALERIE ALBERTI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2153 Luxembourg, 20, rue Antoine Meyer.  
R. C. Luxembourg B 51.378.

—  
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2006, réf. LSO-BO00203, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(021492/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

---

**SYSCOM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6832 Betzdorf, 11, rue Pierre Werner.  
R. C. Luxembourg B 37.858.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2005, réf. LSO-BK07967, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2005.

Signature

Mandataire

(021698/1132/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

---

**SYSCOM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6832 Betzdorf, 11, rue Pierre Werner.  
R. C. Luxembourg B 37.858.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2006, réf. LSO-BK07970, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2005.

Signature

Mandataire

(021703/1132/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

---

**SYSCOM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6832 Betzdorf, 11, rue Pierre Werner.  
R. C. Luxembourg B 37.858.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2005, réf. LSO-BK07972, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2005.

Signature

Mandataire

(021705/1132/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

---

**SYSCOM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6832 Betzdorf, 11, rue Pierre Werner.  
R. C. Luxembourg B 37.858.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2006, réf. LSO-BK07973, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2005.

Signature

Mandataire

(021706/1132/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

---

**CRESFORD REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 71.549.

Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 février 2006, réf. LSO-BN06077, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

(021494/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

---

**CRESFORD REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 71.549.

Le bilan de la société au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 février 2006, réf. LSO-BN06084, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

(021497/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

---

**SYSCOM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6832 Betzdorf, 11, rue Pierre Werner.  
R. C. Luxembourg B 37.858.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2005, réf. LSO-BK07963, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2005.

*Signature*

*Mandataire*

(021853/1132/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2006.

---

**SYSCOM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6832 Betzdorf, 11, rue Pierre Werner.  
R. C. Luxembourg B 37.858.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2005, réf. LSO-BM07964, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2005.

*Signature*

*Mandataire*

(021856/1132/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2006.

---

**SYSCOM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6832 Betzdorf, 11, rue Pierre Werner.  
R. C. Luxembourg B 37.858.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2006, réf. LSO-BK07965, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2005.

*Signature*

*Mandataire*

(021859/1132/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2006.

---



**SASFIN INTERNATIONAL FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 93.747.

Le rapport semi-annuel non-audité au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2006, réf. LSO-BO00583, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MERCURIA SERVICES

Signature

(021498/1005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

---

**JFB FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 91.788.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 février 2006, réf. LSO-BN06060, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(021499/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

---

**HEITERKEIT GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 75.530.

Le bilan de la société au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 février 2006, réf. LSO-BN06070, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(021501/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

---

**SES GLOBAL EUROPE SUBSIDIARY 1 S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf.  
R. C. Luxembourg B 113.340.

In the year two thousand six, on the twenty-first of February.

Before Us, Maître Frank Baden, notary, residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of SES GLOBAL EUROPE SUBSIDIARY 1 S.A., a société anonyme having its registered office in L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf, registered in the trade register of Luxembourg under number B 113.340, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary of 20 December 2005, not yet published.

The meeting was opened at 10.50 a.m. with Marie-Luise Lerner-Wolff, Assistant Corporate and Legal Affairs, residing in Newel (Germany) in the chair,

who appointed as secretary Anne-Christel Bailly, employee, residing in Arlon (Belgium).

The meeting elected as scrutineer Marina Muller, employee, residing in Athus (Belgium).

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I.- That the agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1.- Amendment of the date of the annual general meeting.

2.- Amendment of the article 14 of the Articles of Incorporation.

II.- That the present or represented shareholders, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed after having been initialled ne varietur by the persons appearing.

III.- That the whole share capital being present or represented at the present meeting, no convening notices were necessary, the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda which prior to this meeting.

IV.- That the present meeting representing the whole share capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

*First resolution*

The general meeting decides to amend the date of the annual general meeting which will now take place on the last Wednesday of March at 12.00.

As a consequence, the third paragraph of article 14 of the Articles of Incorporation is modified and will now have the following wording:

«The annual general meeting shall be held in accordance with Luxembourg law at the registered office of the Company or at such other place as specified in the notice of meeting, on the last Wednesday of March at 12.00.»

There being no further items on the agenda, the meeting is closed.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, in the office of the undersigned notary at the date named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that on request of the appearers, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearers and in case of divergencies between the English and the French text, the English text will prevail.

After reading and interpretation to the appearers, the said appearers signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le vingt et un février.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SES GLOBAL EUROPE SUBSIDIARY 1 S.A. ayant son siège social à L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 113.340, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 20 décembre 2005, non encore publié.

L'Assemblée est ouverte à dix heures cinquante sous la présidence de Madame Marie-Luise Lerner-Wolff, Assistant Corporate and Legal Affairs, demeurant à Newel (Allemagne),

qui désigne comme secrétaire Madame Anne-Christel Bailly, employée privée, demeurant à Arlon (Belgique).

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Marina Muller, employée privée, demeurant à Athus (Belgique).

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour:

*Ordre du jour:*

1. Modification de la date de l'assemblée générale annuelle.

2. Modification de l'article 14 des statuts.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital étant présent ou représenté à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée générale décide de modifier la date de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra désormais le dernier mercredi du mois de mars à 12.00 heures.

En conséquence, le troisième alinéa de l'article 14 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se réunit, conformément à la loi luxembourgeoise, au siège social de la Société ou à tout autre endroit indiqué dans l'avis de convocation, le dernier mercredi du mois de mars à 12.00 heures.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M.-L. Lerner-Wolff, A.-C. Bailly, M. Muller, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2006, vol. 27CS, fol. 70, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société, sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2006.

F. Baden.

(022196/200/95) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2006.

**SES GLOBAL EUROPE SUBSIDIARY 1 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf.

R. C. Luxembourg B 113.340.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Baden.

(022197/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2006.

**BOUTIQUE AMOUR, GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-1160 Luxembourg, 12-14, boulevard d'Avranches.

H. R. Luxemburg B 38.951.

Im Jahre zweitausendsechs, am siebenundzwanzigsten Januar.

Vor dem unterzeichneten Notar Roger Arrensdorff, im Amtssitz zu Bad-Mondorf.

Sind erschienen:

I) OREGON ASSOCIATES CORPORATION, mit Sitz zu Panama, East 54th Street, hier vertreten durch John Weber, Prokurist, wohnhaft zu Luxemburg, auf Grund einer Vollmacht unter Privatschrift vom 9. September 2004, von welcher Vollmacht eine Kopie, nach ne varietur Unterzeichnung durch die Komparenten und den amtierenden Notar, einer Verkaufsurkunde, aufgenommen vor dem instrumentierenden Notar am heutigen Tage als Anlage beigebogen bleibt um mit derselben einregistriert zu werden.

Eigentümer von zwei hunderteinundfünfzig (251) Anteilen der Gesellschaft mit beschränkter Haftung BOUTIQUE AMOUR, GmbH mit Sitz zu L-1160 Luxembourg, 12-14, boulevard d'Avranches, gegründet gemäß Urkunde, aufgenommen vor Notar Frank Molitor aus Bad-Mondorf am 27. Dezember 1991, veröffentlicht im Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C, Nummer 231 vom 30. Mai 1992, welche Statuten abgeändert wurden gemäß Urkunde, aufgenommen vor Notar Edmond Schroeder aus Mersch am 19. Dezember 1997, veröffentlicht im genannten Mémorial C, Nummer 340 vom 13. Mai 1998 und gemäß ausserordentlicher Generalversammlung unter Privatschrift vom 2. Oktober 2001, veröffentlicht im genannten Mémorial C, Nummer 459 vom 22. März 2002.

Die Komparentin erklärt andurch unter der gesetzlichen Gewähr Rechtens abzutreten an:

a) Gerlinde Steinmann, Kauffrau, wohnhaft zu D-54294 Trier, 11, Clara-Viebig-Strasse, hier anwesend und dies annehmend, hundertachtundsechzig (168) Anteile der vorgenannten Gesellschaft, zum Preise von fünfundzwanzigtausendeinhundertfünfzig Euro (25.150,- EUR).

b) Britta Kühl, Privatbeamtin, Ehegattin von Jörg Brinkmann, wohnhaft zu D-54296 Trier (Bundesrepublik Deutschland), 24, Wendelinustrasse, dreiundachtzig (83) Anteile der vorgenannten Gesellschaft, zum Preise von zwölftausendvierhundertfünfzig Euro (12.425,- EUR).

II) Jörg Kühl, Selbstständiger, wohnhaft zu Benidorm (Spanien), Calle Sierra Dorada, Res. Villa Marina, Piso 1503,

Eigentümer von dreiundachtzig (83) Anteilen der vorgenannten Gesellschaft,

er erklärt andurch unter der gesetzlichen Gewähr Rechtens abzutreten an Boris Kühl, Patissier, ledig, wohnhaft zu D-54290 Trier (Bundesrepublik Deutschland), Jakobstrasse 12, dreiundachtzig (83) Anteile, welche ihm anfallen sind in der Erbschaft seines Vaters Heinz Kühl, zum Preise von zwölftausendvierhundertfünfzig Euro (12.425,- EUR).

Die Zedantin OREGON ASSOCIATES CORPORATION, vorgeannt, bekennt, als Anzahlung auf den hiavor stipulierten Verkaufspreis, vor gegenwärtiger Urkunde, in Abwesenheit des Notars, von der genannten Zessionarin Gerlinde Steinmann, eintausendfünfhundertneun Euro (1.509,- EUR) ausbezahlt erhalten zu haben und von der genannten Zessionarin Britta Kühl, siebenhundertfünfzig Komma fünfzig Euro (745,50 EUR) ausbezahlt erhalten zu haben, weshalb hiermit Quittung.

Der Zedant Jörg Kühl, vorgeannt, bekennt, als Anzahlung auf den hiavor stipulierten Verkaufspreis, vor gegenwärtiger Urkunde, in Abwesenheit des Notars, von genanntem Boris Kühl, siebenhundertfünfzig Komma fünfzig Euro (745,50 EUR) ausbezahlt erhalten zu haben, weshalb Quittung.

Die restlichen Verkaufspreise sind zahlbar wie folgt:

Durch Gerlinde Steinmann an OREGON ASSOCIATES CORPORATION, am 1. April 2006 die Summe von dreitausendfünfhunderteinundzwanzig Euro (3.521,- EUR), am 1. August 2006 die Summen von zehntausendundsechzig Euro (10.060,- EUR) und am 1. Dezember 2006 die Summe von zehntausendund sechzig Euro (10.060,- EUR).

Durch Britta Kühl an OREGON ASSOCIATES CORPORATION, am 1. April 2006 die Summe von eintausendsiebenhundertneunddreissig Komma fünfzig Euro (1.739,50 EUR), am 1. August 2006 die Summe von viertausendneuhundertsechzig Euro (4.970,- EUR) und am 1. Dezember 2006 die Summe von viertausendneuhundertsiebzig Euro (4.970,- EUR).

Durch Boris Kühl an Jörg Kühl am 1. April 2006 die Summe von eintausendsiebenhundertneunddreissig Komma fünfzig Euro (1.739,50 EUR), am 1. August 2006 die Summe von viertausendneunhundertseibzig Euro (4.970,- EUR) und am 1. Dezember 2006 die Summe von viertausendneunhundertseibzig Euro (4.970,- EUR).

Die Zessionare werden Eigentümer der ihnen abgetretenen Anteile und haben Anrecht auf alle Einkünfte und Gewinne, welche die ihnen abgetretenen Anteile erbringen von heute angerechnet.

Die Zessionare werden in alle Rechte und Pflichten eingesetzt, welche den abgetretenen Anteilen anhaften.

Sodann tritt gegenwärtiger Urkunde bei:

Gerlinde Steinmann, vorgeannt, handelnd in ihrer Eigenschaft als alleinige Geschäftsführerin der Gesellschaft, um im Namen der Gesellschaft, gemäß Artikel 1690 des Code Civil, die genannten Abtretungen anzunehmen und sie entbindet die Zessionare von einer diesbezüglichen Zustellung an die Gesellschaft. Weiterhin erklärt sie daß keine Opposition und kein Hindernis bestehen, welche die Ausführung dieser Abtretungen aufhalten könnten.

Schließlich haben die Anteilhaber in einer Generalversammlung einstimmig folgenden Beschluss gefaßt:

#### Erster Beschluß

Sie geben ihr Einverständnis zu den hiervor gemachten Abtretungen. Nach den hiervor getätigten Zessionen sind die Anteile der Gesellschaft zugeteilt wie folgt:

Gerlinde Steinmann, vorgeannt, hundertachtundsechzig Anteile .....	168
Britta Kühl, vorgeannt, hundertsechundsechzig Anteile, einschliesslich der dreiundachtzig Anteile welche ihr in der Erbschaft ihres Vater Heinz Kühl anerfallen sind .....	166
Boris Kühl, vorgeannt, hundertsechundsechzig Anteile einschliesslich der dreiundachtzig Anteile welche ihm in der Erbschaft seines Vater Heinz Kühl anerfallen sind .....	166

Worüber Urkunde, errichtet wurde zu Bad-Mondorf, in der Amtsstube.

Nach Vorlesung an die Komparenten, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: J. Weber, G. Steinmann, B. Kühl, B. Kühl, J. Kühl, R. Arrensdorff.

Enregistré à Remich, le 1<sup>er</sup> mars 2006, vol. 469, fol. 99, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 1<sup>er</sup> mars 2006.

R. Arrensdorff.

(022272/218/76) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2006.

#### **BOUTIQUE AMOUR, GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1160 Luxembourg, 12-14, boulevard d'Avranches.

R. C. Luxembourg B 38.951.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 2 mars 2006.

R. Arrensdorff.

(022274/218/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2006.

#### **HEITERKEIT GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 75.530.

#### *Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 15 février 2006*

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005.

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Jean-Marie Di Cino, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg de son poste d'administrateur de la société et nomme en remplacement LUX KONZERN, S.à r.l., avec siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ce mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005.

Luxembourg, le 15 février 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 février 2006, réf. LSO-BN06069. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021560/655/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

47845

**FARE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6186 Gonderange, 2, rue Massewee.  
R. C. Luxembourg B 92.560.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2006, réf. LSO-BO00301, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Signature

Mandataire

(021509/1132/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

---

**FARE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6186 Gonderange, 2, rue Massewee.  
R. C. Luxembourg B 92.560.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2006, réf. LSO-BO00300, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Signature

Mandataire

(021508/1132/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

---

**M.A.S. IMPORT-EXPORT, GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9085 Ettelbruck, 6, rue Jean-PierreThill.  
R. C. Luxembourg B 92.277.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2006, réf. LSO-BO00299, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2006.

Signature

Mandataire

(021504/1132/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

---

**FRODON S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 101.176.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistré à Luxembourg, le 28 février 2006, réf. LSO-BN06105, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2006.

Pour FRODON S.A.

HRT REVISION, S.à r.l.

R. Thillens

(021512/2329/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

---

**WOHL ALOYSIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6990 Hostert, 7, rue Principale.  
R. C. Luxembourg B 81.033.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 février 2006, réf. LSO-BN05847, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2006.

Signature.

(021519/637/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

---

**WORLD CHARTERING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 80.154.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2006, réf. LSO-BO00157, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(021529/2329/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

---

**WORLD CHARTERING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 80.154.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2006, réf. LSO-BO00156, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(021527/2329/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

---

**WORLD CHARTERING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 80.154.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2006, réf. LSO-BO00160, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(021526/2329/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

---

**HUGKAZKO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 106.022.

L'an deux mille six, le six février.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de HUGKAZKO HOLDING S.A. (la «Société»), une société anonyme holding, régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

La Société fut constituée suivant acte du notaire instrumentant, daté du 26 janvier 2005, publié au Mémorial C, le 9 juin 2005, sous le numéro 553.

La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 106.022.

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois, suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 28 janvier 2005, publié au Mémorial C numéro 687 du 12 juillet 2005.

La séance est déclarée ouverte et est présidée par Monsieur Fabien Rossignol, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Sabine Dessart, comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Pierre Ange, comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

1) L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1.- Réduction du capital social à concurrence de deux millions deux cent soixante-dix-sept mille euros (2.277.000,- EUR) afin de le ramener de son montant actuel de cinq millions d'euros (5.000.000,- EUR) à un montant de deux millions sept cent vingt-trois mille euros (2.723.000,- EUR), par annulation de deux cent vingt-sept mille sept cents (227.700) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune et moyennant remboursement du produit de la prédite réduction de capital aux actionnaires existants de la Société au prorata de leur participation actuelle dans le capital social.

2.- Autorisation au Conseil d'Administration de la Société à faire tout ce qui est nécessaire pour l'exécution de la résolution à prendre sub 1.

3.- Modification subséquente du premier alinéa de l'article cinq (5) des statuts de la Société, pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 5. Premier alinéa.** «Le capital social souscrit de la Société est fixé à deux millions sept cent vingt-trois mille euros (2.723.000,- EUR) représenté par deux cent soixante-douze mille trois cents (272.300) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.»

II) Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera enregistrée avec le présent acte pour être soumis à l'enregistrement en même temps.

III) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les cinq cent mille (500.000) actions, représentant l'intégralité du capital social actuellement fixé à cinq millions d'euros (5.000.000,- EUR), sont présentes ou représentées à cette assemblée. Tous les actionnaires présents se reconnaissent dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable, de sorte qu'il a pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV) La présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décidé de réduire le capital social souscrit de la Société à concurrence d'un montant de deux millions deux cent soixante-dix-sept mille euros (2.277.000,- EUR) afin de le ramener de son montant actuel de cinq millions d'euros (5.000.000,- EUR) représenté par cinq cent mille (500.000) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) par action à un montant de deux millions sept cent vingt-trois mille euros (2.723.000,- EUR) représenté par deux cent soixante-douze mille trois cents (272.300) actions, ayant chacune une valeur nominale de dix euros (10,- EUR), moyennant remboursement en numéraire du produit de la prédite réduction de capital aux actionnaires existants de la Société, au prorata de leur participation actuelle dans la Société.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décidé à cet effet d'annuler deux cent vingt-sept mille sept cents (227.700) actions existantes de la Société d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) par action.

Tous pouvoirs sont conférés au conseil d'administration de la Société pour procéder aux écritures comptables qui s'imposeront et à l'annulation des toutes les deux cent vingt-sept mille sept cents (227.700) actions, ainsi qu'au remboursement au prorata aux actionnaires actuels de la Société, le produit de la réduction de capital, étant entendu que ledit remboursement ne peut avoir lieu que trente (30) jours après la publication du présent acte au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, conformément aux dispositions de l'article 69 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décidé de modifier le premier alinéa de l'article cinq (5) des statuts de la Société, afin de refléter la réduction de capital ci-avant décidée. L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décidé de donner à cet article cinq (5), premier alinéa des statuts de la Société, la teneur suivante:

**Art. 5. Premier alinéa.** «Le capital social souscrit de la Société est fixé à deux millions sept cent vingt-trois mille euros (2.723.000,- EUR) représenté par deux cent soixante-douze mille trois cents (272.300) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. Rossignol, S. Dessart, P. Ange, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 9 février 2006, vol. 901, fol. 36, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 7 mars 2006.

J.-J. Wagner.

(022965/239/83) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mars 2006.

**HUGKAZKO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 106.022.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 7 mars 2006.

J.-J. Wagner.

(022966/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mars 2006.

47848

**MILESTONE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 31.289.

Le bilan établi au 31 décembre 2005, et enregistré à Luxembourg, le 28 février 2006, réf. LSO-BN05954, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mars 2006.

*Pour MILESTONE, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

Signature

(021513/1039/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

**WAGNER FELIX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8009 Strassen, 175, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 56.574.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2006, réf. LSO-BO00302, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Signature

*Mandataire*

(021514/1132/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

**WESTERN TECHNOLOGY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 31.982.

Le bilan établi au 31 décembre 2005, et enregistré à Luxembourg, le 28 février 2006, réf. LSO-BN05956, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mars 2006.

*Pour WESTERN TECHNOLOGY S.A.*

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

Signature

(021516/1039/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

**GRYPHUS S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 114.655.

STATUTES

In the year two thousand six, on the twenty-third day of February.

Before Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

1.- LANNAGE S.A., a «société anonyme», established and having its registered office in 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B number 63.130),

here represented by:

Mrs Catherine Day-Royemans, employee, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy given in Luxembourg, on 21 February 2006.

2.- VALON S.A., a «société anonyme», established and having its registered office in 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B number 63.143),

here represented by:

Mrs Sandrine Citti, employee, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy given in Luxembourg, on 21 February 2006.

The prenamed proxies, after having been signed *ne varietur* by all the appearing persons and the undersigned notary, will remain attached to the present deed, to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing persons, acting in their prenamed capacities, have requested the undersigned notary, to draw up the following Articles of Incorporation of a «société anonyme», which the prenamed parties intend to organize among themselves.



**Art. 1.** There is hereby formed a corporation (société anonyme) under the name of GRYPHUS S.A.

The registered office is established in Luxembourg-City.

If extraordinary events of a political, economic, or social character, likely to impair normal activity at the registered office or easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the corporation which, notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg corporation.

The corporation is established for an unlimited period.

**Art. 2.** The object of the corporation is the taking of participating interests, in whatsoever form, in other, either Luxembourg or foreign companies, and the management, control and development of such participating interests.

The corporation may in particular acquire real estate and all types of transferable securities, either by way of contribution, subscription, option, purchase or otherwise, as well as realise them by sale, transfer, exchange or otherwise.

The corporation may also acquire and manage all patents and other rights deriving from these patents or complementary thereto.

The Company may provide any financial assistance to the undertakings forming part of the group of the Company such as, among others, the providing of loans and the granting of guarantees or securities in any kind or form.

The company may also perform any transactions in real estate and in transferable securities, and may carry on any commercial, industrial and financial activity, which it may deem necessary and useful to the accomplishment of its purposes.

**Art. 3.** The corporate capital is fixed at thirty-eight thousand Euro (38,000.- EUR), divided into one thousand (1,000) shares of thirty-eight Euro (38.- EUR) each.

The shares may be registered or bearer shares, at the option of the holder, except those shares for which Law prescribes the registered form.

The corporation's shares may be created, at the owner's option in certificates representing single shares or two or more shares.

Should the corporate share capital be increased, the rights attached to the new shares will be the same as those enjoyed by the old shares.

**Art. 4.** The corporation shall be managed by a board of directors composed of at least three members, who need not be shareholders.

The directors shall be appointed for a period not exceeding six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.

In the event of a vacant directorship previously appointed by general meeting, the remaining directors as appointed by general meeting have the right to provisionally fill the vacancy, such decision to be ratified by the next general meeting.

**Art. 5.** The board of directors has full power to perform such acts as shall be necessary or useful to the corporation's object. All matters not expressly reserved to the general meeting by law or by the present Articles of Incorporation are within the competence of the board of directors.

The board of directors may elect a chairman; in the absence of the chairman, an other director may preside over the meeting.

The board can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telegram or telex, being permitted. In case of emergency, directors may vote by letter, telegram, telex or facsimile.

Resolutions shall require a majority vote. In case of a tie, the chairman has a casting vote.

The board of directors may delegate all or part of its powers concerning the day-to-day management and the representation of the corporation in connection therewith to one or more directors, managers, or other officers; they need not be shareholders of the company.

Delegation to a member of the board of directors is subject to a previous authorisation of the general meeting.

The corporation is committed either by the joint signatures of any two directors or by the individual signature of the delegate of the board.

**Art. 6.** The corporation shall be supervised by one or more auditors, who need not be shareholders; they shall be appointed for a period not exceeding six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.

**Art. 7.** The corporation's financial year shall begin on the first day of January of each year and shall end on the last day of December the same year.

**Art. 8.** The annual general meeting shall be held in Luxembourg at the registered office or such other place as indicated in the convening notices on the first Monday in the month of June of each year at 11.00 a.m.

If said day is a public holiday, the meeting shall be held the next following working day.

**Art. 9.** Convening notices of all general meetings shall be made in compliance with the legal provisions. If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda submitted to their consideration, the general meeting may take place without previous convening notices.

The board of directors may decide that the shareholders desiring to attend the general meeting must deposit their shares five clear days before the date fixed therefore. Every shareholder has the right to vote in person or by proxy, who need not be a shareholder.

Each share gives the right to one vote.

**Art. 10.** The general meeting of shareholders has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation.

It shall determine the appropriation and distribution of net profits.

The board of directors is authorised to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by law.

**Art. 11.** The Law of August 10, 1915, on Commercial Companies, as amended, shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

*Transitional dispositions*

1.- The first financial year shall begin on the day of the incorporation and shall end on 31 December 2006.

2.- The first annual general meeting shall be held in 2007.

*Subscription and payment*

The Articles of Incorporation having thus been established, the above-named parties have subscribed the shares as follows:

1.- LANNAGE S.A., prementioned, five hundred shares . . . . .	500
2.- VALON S.A., prementioned, five hundred shares . . . . .	500
Total: thousand shares . . . . .	1,000

All these shares have been fully paid up in cash so that the amount of thirty-eight thousand Euro (38,000.- EUR) is forthwith at the free disposal of the corporation, as has been proved to the notary.

*Statement*

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 26 of the Law on Commercial Companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

*Estimate of costs*

The parties have estimate the costs, expenses, fees and charges in whatsoever form, which are to be borne by the corporation of which shall be charged to it in connection with its incorporation at two thousand Euro.

*Extraordinary general meeting*

Here and now, the above-named parties, representing the entire subscribed capital and considering themselves a duly convoked, have proceeded to held an extraordinary general meeting and, having stated that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

*First resolution*

The number of directors is set at three (3) and that of the auditors at one (1).

*Second resolution*

The following are appointed directors:

1.- LANNAGE S.A., a «société anonyme», established and having its registered office in 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B number 63.130);

2.- VALON S.A., a «société anonyme», established and having its registered office in 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B number 63.143);

3.- KOFFOUR S.A., a «société anonyme», established and having its registered office in 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B 86.086).

*Third resolution*

Has been appointed as auditor:

AUDIT-TRUST S.A., a «société anonyme», with registered office in 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B 63.115).

*Fourth resolution*

The mandates of the directors and the auditor shall expire immediately after the annual general meeting of 2011.

*Fifth resolution*

The registered office will be fixed at 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le vingt-trois du mois de février.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1.- LANNAGE S.A., une société anonyme, établie et ayant son siège social au 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 63.130),

ici représentée par:

Madame Catherine Day-Royemans, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 21 février 2006.

2.- VALON S.A., une société anonyme, établie et ayant son siège social au 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 63.143),

ici représentée par:

Madame Sandrine Citti, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 21 février 2006.

Les prédites procurations, après avoir été signées ne varietur par tous les personnes comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquelles personnes comparantes, agissant en leurs susdites qualités, ont requis le notaire instrumentant, d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme que les parties prémentionnées déclarent constituer entre elles:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de GRYPHUS S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La société est établie pour une durée illimitée.

**Art. 2.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La Société peut accorder toute assistance financière à des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, notamment des prêts, garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente-huit mille euros (38.000,- EUR) divisé en mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente-huit euros (38,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

**Art. 4.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 5.** Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'Administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux (2) administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

**Art. 6.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 7.** L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et finira le dernier jour du mois de décembre de la même année.

**Art. 8.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit, le premier lundi du mois de juin de chaque année à 11.00 heures, à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 9.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 10.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

**Art. 11.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2006.

2.- La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2007.

#### *Souscription et libération*

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1.- LANNAGE S.A., prédésignée, cinq cents actions . . . . .	500
2.- VALON S.A., prédésignée, cinq cents actions . . . . .	500
Total: mille actions . . . . .	1.000

Toutes les actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de trente-huit mille euros (38.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

#### *Déclaration*

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à la somme de deux mille euros.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les parties comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes.

#### *Première résolution*

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

#### *Deuxième résolution*

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

1.- LANNAGE S.A., une société anonyme, ayant son siège social au 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 63.130);

2.- VALON S.A., une société anonyme, ayant son siège social au 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 63.143);

3.- KOFFOUR S.A., une société anonyme, ayant son siège social au 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 86.086).

#### *Troisième résolution*

Est appelée aux fonctions de commissaire:

AUDIT-TRUST S.A., une société anonyme, avec siège social au 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 63.115).

*Quatrième résolution*

Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2011.

*Cinquième résolution*

Le siège social est fixé au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande des personnes comparantes, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les personnes comparantes prémentionnées ont signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.  
Signé: C. Day-Royemans, S. Citti, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 1<sup>er</sup> mars 2006, vol. 901, fol. 62, case 10. – Reçu 380 euros.

Le Releveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 6 mars 2006.

J.-J. Wagner.

(022925/239/279) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mars 2006.

---

**FRENCHESTATE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 82.243.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2006, réf. LSO-BO00728, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mars 2006.

Signature.

(021521/637/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

---

**BEN AND CO CHARTERING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 72.582.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2006, réf. LSO-BO00153, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(021531/2329/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

---

**MANGOUSTA YACHTING CHARTER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 77.543.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2006, réf. LSO-BO00145, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(021539/2329/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

---

**BOUTIQUE SELECTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 19, rue des Capucins.

R. C. Luxembourg B 109.514.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2006, réf. LSO-BO00059, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mars 2006.

Pour la Gérance

Signature

(021572/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

---

47854

**KING CHARTER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 71.708.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2006, réf. LSO-BO00144, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(021540/2329/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

---

**ODYSSEE MARINE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 78.588.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2006, réf. LSO-BO00142, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(021543/2329/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

---

**COLUMBUS CHARTER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 81.793.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2006, réf. LSO-BO00141, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(021544/2329/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

---

**INN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.  
R. C. Luxembourg B 109.479.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2006, réf. LSO-BO00054, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2006.

Signature.

(021563/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

---

**D & NFP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 82.437.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 février 2006, réf. LSO-BN03690, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, en mars 2006.

Signature.

(021671//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

---

**D & NFP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 82.437.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 février 2006, réf. LSO-BN03688, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, en mars 2006.

Signature.

(021669//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

---

**LES PROPRIETAIRES REUNIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 54.218.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2006, réf. LSO-BO00060, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mars 2006.

*Pour la Gérance*

Signature

(021570/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

---

**CENEUPRINT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 60.000,-.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 69.132.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2006, réf. LSO-BO00505, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mars 2006.

B. Zech.

(021575/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

---

**ELVIRA S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 200.000,-.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 76.548.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2006, réf. LSO-BO00506, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mars 2006.

B. Zech.

(021576/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

---

**GLOBAL MINERAL RESOURCES HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 15.000,-.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 96.632.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2006, réf. LSO-BO00508, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mars 2006.

B. Zech.

(021577/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

---

**FIRST NIS REGIONAL FUND SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 40, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 48.072.

Le bilan au 31 octobre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2006, réf. LSO-BO00772, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mars 2006.

*Pour FIRST NIS REGIONAL FUND SICAV*

HSBC SECURITIES SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Signature / Signature

(021676//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

---

**REMBRANDT I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 1.583.250,-.**Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 88.971.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2006, réf. LSO-BO00515, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mars 2006.

P. Gallasin.

(021580/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

---

**RESTAURANT L'OCEAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1946 Luxembourg, 7, rue Louvigny.

R. C. Luxembourg B 51.653.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 février 2006, réf. LSO-BN03404, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour RESTAURANT L'OCEAN, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

(021581//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

---

**REMBRANDT II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 1.389.950,-.**Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 88.972.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2006, réf. LSO-BO00517, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mars 2006.

P. Gallasin.

(021582/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

---

**A.I.P. EXPRESS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 203, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 74.477.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 février 2006, réf. LSO-BN03419, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour A.I.P. EXPRESS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

(021583//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2006.

---